

Régie de l'énergie - Dossier R-3863-2013

Autorisation d'investissements - Projet Lecture à Distance (LAD) Phases 2 et 3 d'Hydro-Québec Distribution

---

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-3863-2013

---

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

AUTORISATION D'INVESTISSEMENTS  
RELATIFS AU  
PROJET LECTURE À DISTANCE (LAD)  
PHASES 2 ET 3  
D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION

---

HYDRO-QUÉBEC  
En sa qualité de Distributeur

Demanderesse

-et-

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE  
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE  
(AQLPA)

Intervenantes

---

**PIÈCE SÉ-AQLPA-2 - DOCUMENT 4**

**Revue des observations déposées au présent dossier sous la cote D.  
A jour au 13 mars 2014.**

Pièce déposée par :  
Stratégies Énergétiques (S.É.)  
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Le 13 mars 2014

**Régie de l'énergie - Dossier R-3863-2013**

**Autorisation d'investissements - Projet Lecture à Distance (LAD) Phases 2 et 3 d'Hydro-Québec Distribution**

---

---

**Pièce SÉ-AQLPA-2 - Document 4**

**Revue des observations déposées au présent dossier sous la cote D. A jour au 13 mars 2014.**

**Pièce déposée par Stratégies Énergétiques (S.É.) et l'AQLPA**

	A	B	C	D	E	F
1	<b>Témoignages citoyens - A jour au 13 mars 2014</b>					
2	Résumé des obseravtions déposées sous la cote D aux dossiers R-3863-2013 et R-3854-2013 Phase 2 devant la Régie de l'énergie					
3	Note: La présente grille est fournie à des fins de commodité seulement, comme outil de travail. La présente grille ne doit pas être utilisée comme substitut à la prise de connaissance du texte des observations citées. Aucune responsabilité n'est prise quant au caractère exhaustif ou à l'exactitude des résumés qui y sont contenus.					
4	★ Cas où les gens témoignent être devenus malades APRÈS l'installation d'un ou plusieurs compteurs à radiofréquences (de première et/ou de nouvelle génération)					
5	➤ Cas démontrant bien l'inapplicabilité et l'injustice de l'option de retrait pour les personnes les plus exposées					
6						
7	R-3863-2013	R-3854-2013	Nom		Objet	Résumé
8	D-0001		Ligue des droits et libertés		Moratoire	Santé, politique, incendies, moratoire
9	D-0002		UC		Moratoire	Santé, politique, incendies, moratoire
10	D-0003		Caroline Drolet	★	Santé et OR	Sa demande par téléphone et par écrit de conserver le compteur électromécanique n'a pas été respectée. Son père fait de l'arythmie cardiaque et est très malade depuis l'installation du CNG. Son mari et elle ont de des maux de tête 3X/sem et plus forts, donc consomment plus de médicaments. HQD leur cite l'expérience controversée menée par HQD.
11	D-0004		Sylvie Robitaille	★	Santé	Plusieurs maux de santé depuis le nouveau compteur (projet pilote). Elle décrit l'évolution de l'apparition de ses symptômes.
12	D-0005		Hélène Tardif		OR	Ne peut pas payer l'OR car sous seuil de pauvreté. Résistance citoyenne passive.
13	D-0006		Francine Gélinas		OR	Elle a payé, mais elle considère cela non démocratique. Elle a le syndrome de Minière (acouphènes) déjà et ne veut pas prendre de risque de l'accentuer.
14	D-0007		Brigitte G.	★	Santé et OR	Elle est malade depuis l'installation de son compteur 1er génération (bien qu'elle n'ait pas su que ce compteur émettait des radiofréquences - elle a fait le lien des dates qui correspondaient récemment). Elle a eu 2 cancers dont l'actuel sera fatal. Elle a des maux de tête dans sa chambre seulement, car sa tête de lit est face au compteur extérieur. Elle n'a pas reçu la lettre de HQD. Elle n'en revient pas de devoir payer pour protéger sa santé.

	A	B	C	D	E	F
15	D-0008		Lucie Mayer		OR	4 lettres à HQ sans que CG soit au courant. CG pas au registre des entreprises. Kiosque HQ.
16	D-0009		Jill Graham		OR	Elle s'est fait remplacer son analogue sans son consentement, malgré avis et appels, puis remplacé par un CNC près de 3 mois après avoir accepté l'OR.
17	D-0010		Brigitte Gagnon et Rober Mathieu		OR	Ils ont envoyé 2 avis à HQD, l'installateur n'a aucune note au dossier. Malgré les affiches et notes collées aux fenêtres, l'installateur a failli changer le compteur sans en tenir compte.
18	D-0011		Claire D. Tastavi	★	Santé et OR	Elle a un Itron C1SR depuis mars 2012, à Val-David. Elle a des malaises depuis, et son compteur n'a pas été changé encore malgré les nombreux appels et lettre.
19	D-0012		Rachel Pelletier		Santé et OR	Elle a envoyé une lettre avec une menace de poursuite. Elle ne veut aucun cpt à RF à 3 km à la ronde. 2 des 3 compteurs ont été changés sur sa maison.
20	D-0013		Thérèse Aylwin		OR	A refusé lorsque l'installateur est venu. Il lui a dit qu'ils reviendraient aussi longtemps qu'il ne sera pas changé. Elle souhaite que la Régie travaille pour les citoyens.
21	D-0014		Claude Breault, maire		OR	Elle veut conserver son compteur et sa santé, sans avoir à payer pour.
22	D-0015		France Lévesque et Bernard Leblond		OR	Malgré leur envoi d'un Avis de non-consentement 5 sem. avant l'installation et l'affiche, et l'intervention du propriétaire, Capgemini a installé un CNG. Ils déplorent qu'il n'y ait que deux choix qui n'en sont pas.
23	D-0016		Jean-Marc Lugand		OR	Il a signifié son refus par téléphone et en personne à l'installateur, lequel a enregistré son refus. Le lendemain, le compteur a été changé tout de même.
24	D-0017		Charlotte Sasseville	★	Santé et OR	Elle n'a pas reçu d'avis préalable. Depuis l'arrivée du compteur, elle a des acouphènes, ses enfants font de l'insomnie, elle ressent de la fatigue constante. Elle réclame la gratuité de l'OR.
25	D-0018	D-0007	Michelle Lauzon	★	Santé et OR	Elle a des problèmes de santé même avec le compteur de 1er génération (C1SR). Elle veut ravoir le compteur électromécanique. Son avis et téléphone ont été refusés.
26	D-0019	D-0008	Manon Chalifoux		OR	Elle s'est fait répondre RF ou Or.
27	D-0020	D-0009	Bernard Poirier		OR	Il a envoyé 3 lettres enregistrées à HQD. La personne au téléphone affirme que les CNC n'émettent pas de radiofréquences, mais affirmait en même temps que le releveur prenait les mesures de son camion (ce qui signifie qu'ils émettent des RF!)
28	D-0021	D-0010	Laetitia Luzi		Santé et vie privée	Elle affirme que les compteurs donnent des maux de tête, donc elle ne veut pas payer. Atteinte aux libertés individuelles et démocratie.

	A	B	C	D	E	F
29	D-0022		Marianne Dufour		OR	Elle est propriétaire d'un triplex et est sensible aux ondes. Tous les compteurs de ses locataires, qui ont le dernier mot de payer ou non, sont sous sa chambre. Elle ne peut pas déménager car elle a la garde partagée et que tous ses amis, son emploi spécialisé, etc. sont à Montréal.
30	D-0023	D-0011	Christiane Chevrier et Bernard Poirier		OR	Ils ont apposé une affiche, envoyé 2 lettres enregistrées, ont logé un appel : l'installateur est quand même venu. Il y a eu intimidation de la femme. Le mari l'a menacé d'appeler la police, alors l'installateur est parti.
31	D-0024	D-0012	Yves Noël		Santé et OR	C'est une famille de 4 électrosensibles. La loi interdit l'apport de contaminants. Ils sont prêts à envoyer l'auto-relève eux-mêmes.
32	D-0025	D-0013	Christelle Fortin et Serge Nantel		Santé et OR	Ils sont économes en énergie, se satisfont du compteur qu'ils ont déjà (sans gadget). Ils ne veulent pas de polluants.
33	D-0026	D-0014	Claire Camirand	★	Santé	Elle est électrosensible. Elle a ressentis plusieurs symptômes après 30 min. dans un logement à Villeray où il y avait un compteur : acouphène, douleurs de type électriques dans les bras et les jambes, maux de tête, palpitation cardiaques et étourdissements.
34	D-0027		Louise Breault		OR	Elle refuse. Un consentement éclairé est légalement requis....
35	D-0028	D-0015	Jocelyne Morency	➔	OR	Elle a fait une requête en injonction, déposée à la Cour supérieure, contre son syndicat de condos qui refuse de payer l'option de retrait, et contre HYDRO-QUÉBEC, pour les 13 compteurs qui sont à un mètre de sa cuisine. Elle y est copropriétaire depuis 20 ans. L'OR est inéquitable et inapplicable dans le cas des compteurs groupés.
36	D-0029	D-0016	Micheline St-Onge et René Parent	★	Santé et OR	Elle a un diagnostic médical de syndrome de fatigue chronique aggravé d'un syndrome de perte de tolérance (chimique et électromagnétique et Wi-Fi). Elle a refusé par écrit deux fois (avis de non-consentement). Ils sont venus quand même. Un des travailleurs lui a dit que de toute façon, ils reviendraient une autre fois et qu'ils allaient finir par le changer et ce même si elle ne voulait pas. Elle ne peut plus aller chez ses proches où sont des compteurs sans souffrir. Sa soeur voudrait un CNC mais n'a pas les moyens financiers pour se le payer. La réponse à leur deuxième lettre, qui n'était pas signée, ne semblait pas avoir pris en considération sa situation particulière de santé. Une dame du service à la clientèle les a appelé pour les réprimander et pour insister.

	A	B	C	D	E	F
37	D-0030	D-0017	Denise Perreault		OR	Trois compteurs de la copropriété sont attenants à leur condo. L'installateur de Capgemini s'est fait dire de NE PAS TENIR COMPTE DES AFFICHES, "CAR CERTAINES MUNICIPALITÉS EN METTENT PARTOUT" ! L'installateur a enlevé le treilli que la dame avait installé devant les compteurs, ce qu'elle considère comme une violation au domicile. Elle a voulu opter pour l'OR, mais lorsqu'elle a vu les coûts et ce pour "des compteurs de 1er génération qui émettraient des radiofréquences", elle a laissé tomber. Elle a commencé à avoir des acouphènes 3 jours après l'installation des compteurs. Elle cherche des solutions, mais elles sont très coûteuses. Elle se sent diminuée, impuissante et a l'impression de s'être fait avoir.
38	D-0031		Stéphane Paquette		OR	Il a deux compteurs de 1er génération (Itron) depuis quelques années seulement. Il ne veut ni les CNG, ni payer l'OR. Il veut simplement garder les deux compteurs actuels relativement neufs. Il rappelle que Capgemini n'a pas de licence de maître électricien. Il mentionne que cela contrevient à la LRQ c B1-1 et à la LRQ c M-3 et que les CNG choisis par HQD sont en instance de brevet et qu'ils n'affichent pas la norme CSA. Il a fait plusieurs démarches d'information et de refus. Il déplore que les citoyens aient à passer autant de temps à défendre leurs droits plutôt qu'à faire des choses constructives.
39	D-0032	D-0019	Nicole Éthier-Vallière		OR	Elle a envoyé une mise en demeure à HQD au nom de Daniel Richard (pdg de HQD) afin que HQD remette un compteur électromécanique en remplacement du compteur 1er génération Itron C1SR installé depuis 3 ans. La mise en demeure a été ignorée. Elle déplore cette attitude de la société d'état qui ignore cette procédure pourtant légale. Elle semble avoir écrit et téléphoné à HQD pour faire respecter leur refus, et n'est toujours pas satisfaite. Ils ont aussi un condo où vit un proche vraisemblablement électrosensible. Mais l'OR est inutile et inadéquate pour une chambre de compteurs. Des mesures d'atténuation sont envisagées, mais ils coûteront plusieurs centaines de \$. Elle se questionne sur HQD, son manque de solution et son intimidation financière pour ceux qui refusent pour se protéger des effets des compteurs. Selon elle, le dossier devrait être repris du début.
40	D-0033	D-0020	Raymonde Beauchamp		OR	Malgré son expression de refus, elle s'est fait dire par Hydro que son compteur serait changé. Malgré les lettres, les affiches, les clôtures barrées, il serait installé sans la consulter sur le type de compteur. Le compteur de leur voisin a été changé en leur absence, malgré le moratoire de la Ville de Dorval. Pour des raisons de santé et de libre choix, elle veut garder son ancien compteur sans frais punitif.

	A	B	C	D	E	F
41	D-0034		Denise Desmarais et Robert Prud'homme		OR	Ils sont déçus de l'attitude de HQD et du fait que la Régie de l'énergie ne joue pas son rôle de protection des citoyens contre les abus financiers et les risques pour la santé. Malgré leurs lettres, affiches et le barricadage de leur embase (laissant le compteur libre de lecture), un installateur est venu. Ils l'ont renvoyé et sont nerveux à chaque fois qu'ils quittent leur demeure. Ils considèrent que les hypersensibles sont nos baromètres face à cette pollution, et que cette réalité nous rattrapera tôt ou tard à des degrés et délais différents.
42	D-0035	D-0021	Gisèle Glacet		OR et divers	Elle déplore la façon de faire de HQ. Elle déplore aussi que les compteurs soient faits au Vietnam dans une usine où des employés se suicident parce qu'ils travaillent dans des conditions inhumaines, pour une bouchée de pain. Elle a une garderie (CPE) où elle fait tout pour protéger ses petits de tout danger (salubrité, protection solaire, etc.) mais se demande comment elle les protégera des ondes lorsqu'ils iront jouer dehors devant le compteur, à proximité de deux transformateurs qui sifflent. Elle se demande ce qui adviendra de son mari cardiaque. Elle voudrait faire son propre relevé et l'envoyer à HQ. Elle considère que les frais de l'OR sont une forme d'abus de pouvoir et d'intimidation pour imposer ces compteurs.
43	D-0036	D-0024	Jacques Lavoie		Santé	Il a 6 compteurs à six pieds de son bureau de travail. Tout le reste est filé (ordinateur et téléphones). Il a reçu des témoignages de personnes ayant des maux de tête et des inconforts dans une maison où les compteurs sont près de la pièce où elles se trouvent.
44	D-0037	D-0025	Nicole Faucher	★	Santé	Elle a un compteur 1er génération depuis janvier 2011. Elle a développé une hypersensibilité électromagnétique, mais ce fut long avant qu'elle obtienne un diagnostic, car très peu de médecins traitent ce symptôme. Le moindre contact déclenche un malaise (liste longue de symptômes). Elle a fait FILER tous ses appareils et tente de renforcer son système immunitaire, ce qui occasionne des frais.
45	D-0038		Manon Bocage		Santé et OR	Ils sont déçus de l'attitude de HQD et du fait que la Régie de l'énergie ne joue pas son rôle de protection des citoyens contre les abus financiers et les risques pour la santé. Et du non-respect des droits et libertés de la personne et de la vie privée. Malgré leurs lettres envoyées à HQ avec copie conforme aux élus, ministres, maires, représentants de comptés....Capgemini est venu changer leur compteur en leur absence. Les électrosensibles sont nos baromètres.
46	D-0039	D-0026	Madeleine Parent		Santé et OR	Elle a un nouveau compteur depuis 7 ans seulement. Elle ne comprend pas pourquoi il lui en faudrait un autre. Elle ne pourra plus recevoir sa belle-sœur électrosensible diagnostiquée (depuis 2011) si elle a un CNG. Elle n'a pas les moyens financiers de payer l'option de retrait.
47	D-0040	D-0027	Marie-Eve Farmer		Santé et OR	Elle déplore que l'option de retrait n'était pas bien expliquée dans la lettre envoyée par HQD aux abonnés. Les frais de l'OR lui semblent abusifs.

	A	B	C	D	E	F
48	D-0041	D-0028	Natalie Monet		Santé et OR	Elle a envoyé une lettre recommandée à HQD. Elle a reçu un appel, puis une lettre d'installation du CNG. Elle a déjà des acouphènes et des migraines, elle ne veut pas de CNG. Elle veut que le principe de précaution s'applique. Un employé de HQ est venu et <b>lui a dit que le releveur prenait la lecture de la rue, mais que ces RF étaient si basses qu'elles étaient considérées comme inexistantes.</b>
49	D-0042	D-0029	Lily Haury		OR	Elle désire garder son compteur à roulettes sans frais pour des raisons de sécurité et de santé. Si HQ change son compteur à son insu, elle considère que HQ mettra sa vie et sa santé en danger.
50	D-0043	D-0030	Thai Truong		OR	La majorité des gens qu'elle connaît est indignée d'avoir à payer pour un CNC et n'osent pas s'opposer à HQ car celle-ci peut vous faire regretter de résister. L'installateur lui a dit : "vous êtes la seule ici à refuser; vous voulez que j'écrive refuser dans votre dossier? Mais on l'installera un jour!"
51	D-0044	D-0031	Yvonne Dubois		Santé et OR	"Non seulement ai-je été traitée sans aucune diplomatie [par le service à la clientèle de HQ] (je dirais une politesse étroite dépouillée de toute empathie qui frisait l'arrogance et le mépris par moments), mais je me suis vue ciblée de façon particulière suite à mon appel téléphonique qui visait à les sensibiliser au fait que cet enjeu était vital pour moi. Peu de temps après, en rentrant de faire les courses, j'ai dû me rendre à l'évidence: un compteur tout neuf remplaçait l'ancien juste devant mon entrée.... <b>pourtant... AUCUN de mes voisins, PERSONNE d'autre que moi sur ma rue n'a vu son compteur être changé à ce jour... J'ai l'impression d'avoir été visée</b> comme une bête noire, comme la personne à abattre... Je n'ai pas la force de lutter contre de tels «bulldozers». Je suis atteinte de la maladie de Lyme depuis 20 ans." Depuis le nouveau compteur, sa facture est majorée de 50 \$ par mois. Elle et son mari ont mis leur maison à vendre.
52	D-0045		Louise Lafortune		Santé et OR	Malgré la lettre qu'elle a écrite à HQD, elle a reçu la visite d'un représentant d'HQ pour changer son compteur. Elle a barricadé son embase, laissant la lecture du compteur électromécanique visible. Elle réfère la Régie à une présentation du médecin américain Paul Dart sur cette question : <a href="http://apps.fcc.gov/ecfs/comment/view?id=6017465430">http://apps.fcc.gov/ecfs/comment/view?id=6017465430</a>



	A	B	C	D	E	F
53	D-0046	D-0032	José Lévesque	★	Santé	Il est technicien en télécommunication. Il est devenu électrohypersensible après avoir été Technicien installateur et programmeur d'équipement téléphonique et informatique fixe et <b>sans-fil</b> pendant 14 ans équipements 900 MHz, 1900 MHz et 2400 MHz). Maux de têtes, acouphènes, pressions énormes dans les oreilles, vertige, contraction involontaire des muscles du visage, saignements de nez et éclatement de vaisseaux sanguins dans les yeux lors de longues expositions. <b>Depuis que les compteurs sont dans son voisinage, il souffre partout dans son corps.</b> Il affirme que l'avenir de nombreuses personnes sont entre les mains (les décisions) de la Régie et de HQ.
54	D-0047		Stéphan Picard		OR	Ils ont envoyé TROIS avis de non-consentement à M. Daniel Richard. Il demande à ce que sa décision soit respectée, de ne plus être assailli de lettres, d'appels téléphoniques, de visites à répétition. Ils refusent catégoriquement les deux options de HQ. Ils considèrent leur troisième lettre comme un avis légal.
55	D-0048	D-0033	Le cercle des grands-mères des Laurentides	★	Santé	<i>"Il s'avère que tous n'ont pas la même sensibilité aux ondes électromagnétiques. Nous, soussignés, avons remarqué que , depuis notre exposition à ces ondes, surtout celles des nouveaux compteurs, nous ressentons des effets sur notre système nerveux : nous sentons constamment une excitation dérangeante au plexus qui se situe sous l'estomac, surtout lorsque nous sommes en mode relaxation, comme la nuit, et certaines parmi nous qui n'ont jamais ou rarement eu de migraines se sont mises à en avoir "</i> . Elles sont d'avis que HQ abuse de son pouvoir sur leur santé.
56	D-0049	D-0034	Serge Lanouette		Santé et OR	Il trouve les frais de l'OR "énormes". Il ne dormirait pas bien sur ses deux oreilles s'il était la régisseur. Il se demande quels genres de décideurs nous gouvernent.
57	D-0050		Christian Marceau		Santé	Ce professionnel de la santé s'est informé pour se faire une idée de la polémique. Il considère aujourd'hui qu'on doit éviter le déploiement des compteurs et garder les électromécaniques. Il offre plusieurs liens de référence en lecture à la régisseuse Pelletier.
58	D-0051		Nicole Groleau		OR	Elle s'oppose aux compteurs intelligents pour des questions de santé et l'augmentation des coûts qui s'ensuivront.
59	D-0052	D-0035	Félix Audet		Santé	Il est selon lui inutile de prendre le risque des effets cumulatifs des expositions aux ondes électromagnétiques. Il évoque les ressemblances avec la pollution atmosphérique, le tabac, les pesticides, les contaminants radioactifs. Il dit qu'il faut se méfier des ingénieurs d'HQ car ils ne peuvent pas savoir et comprendre toute la complexité de la biologie humaine. Il souhaite que la Régie renverse la décision d'installer des CNG à tous les usagers.

	A	B	C	D	E	F
60	D-0053	D-0036	Maria Acosta		Santé et OR	La lettre qu'elle a reçu de HQD était datée du 3 juillet, mais elle l'a reçue le 10 juillet. Certains l'ont reçue 2-3 semaines après ou pas du tout. HQ continue de mentir au sujet du nombre d'émissions par jour (dit 6 plutôt que 1700). Elle élabore 5 pages d'informations banalisées ou non-dites par HQ au public, ainsi que l'exclusion du rapport et témoignage du Dr Carpenter en phase 1, et l'acceptation du témoignage oral du Dr Plante en conflit d'intérêt.
61	D-0054	D-0037	France Lortie		OR	Les installateurs lui ont dit que HQ allait changer les compteurs peu importe son refus, ou alors elle paye 300\$, ou si elle veut elle peut choisir de ne plus avoir d'électricité. Elle se sent intimidée.
62	D-0055		Dominique Cloutier		OR	Malgré le fait qu'elle ait envoyé une lettre recommandée de refus à HQD et qu'elle a cadenassé son compteur, les installateurs l'ont changé pendant son absence. Elle a tenté de parler à un employé mais les lignes étaient toujours occupées. Elle demande conseil car elle ne veut pas garder le compteur intelligent.
63	D-0056		Annie V. H. et Eric Dubé		OR	Ils redoutent la menace que laisse planer HQ d'appliquer les articles 12.3-13.2-15.5 des conditions de services. De plus, ils considèrent que la société d'état outrepassse ses droits à l'égard de l'entente de service et contrevient inéluctablement à la vie privée des usagés. Ils sont en total désaccord avec la façon de faire de HQ.
64	D-0057		Nathalie Renault	★	Santé	Dix jours après l'installation d'un compteur de 2e génération à l'intérieur de son logement, elle est devenue malade alors qu'elle n'était pas électrosensible avant : très gros troubles digestifs (elle a perdu 10 livres depuis l'installation, ce qui est énorme et donc très inquiétant), troubles de sommeil, troubles de concentration, acouphènes, maux de tête, anxiété, nervosité, étourdissements, etc... 24hrs après son arrivée au Mexique, ses symptômes sont partis. Elle a fait la demande de retrait du compteur intelligent le mardi 14 janvier dernier, elle a rappelé une 2e fois et la dame aux services à la clientèle lui a dit qu'elle ne pouvait en aucun cas l'aider dans le suivi de sa demande de retrait. Elle lui a plutôt confirmé que c'était à CapGemini à qui elle devait s'adresser pour le retrait! Donc Hydro QC nie leurs responsabilités et s'en lave complètement les mains, dit-elle. Elle a donc appelé le service à la clientèle chez CapGemini qui a confirmé que la compagnie ne faisait pas le retrait du compteur intelligent uniquement l'installation et que c'était à Hydro Québec d'en faire le retrait. Alors les deux se relancent comme si on se foutait
65	D-0058	D-0038	Sylvie Talbot		OR	Elle désapprouve les nouveaux compteurs, mais elle n'a pas les moyens de payer l'OR. Elle souhaite que l'installation des compteurs soit arrêtée jusqu'à ce que des études prouvent hors de tout doute que cette technologie est inoffensive pour l'humain.

	A	B	C	D	E	F
66	D-0059		François Couture		OR	Puisque la preuve n'a pas été faite hors de tout doute que ces compteurs n'ont absolument aucun effet sur la santé, il demande que HQ réinstalle son ancien compteur à ses frais.
67	D-0060		Mme Louise et M. Yves		OR	Depuis quelque temps Hydro-Québec les menace, il les appelle plusieurs fois par mois et envoie des lettres en leur disant qu'il forcerait même la clôture pour mettre le compteur. Son mari est la retraite et ils ne peuvent pas se permettre de payer des frais en plus. Que la Régie de l'énergie mette ses culottes et défende les citoyens qui n'en veulent pas, disent-ils.
68	D-0061	D-0039	Jacques Roberge		Santé	Il a tout filé chez lui car le wifi le fatigue et il ressent des palpitations malgré son stimulateur cardiaque. Son cardiologue lui a signé un avis à remettre aux installateurs selon lequel il était mieux de laisser un compteur sans radiofréquences à ce monsieur. La Charte des droits et libertés n'a plus de sens pour lui, s'il ne peut prendre soin de sa santé comme il le souhaite. L'orientation de la Régie de l'Énergie et d'Hydro Québec centrée sur les aspects financiers sans tenir compte de l'état de santé de certains ses clients.
69	D-0062	D-0040	Véronique Laurin et Simon d'Aoust		OR	Ils considèrent que HQ ne donne pas l'heure juste car 1) le nombre d'émissions par jour est supérieur à ce qu'HQ avait dit, 2) le Code 6 est désuet et ne tient pas compte des pics d'émission 3) les retraits ne font pas état des Avis de non-consentement 4) utiliser ou non le wifi est un droit personnel 5) économiquement pas une bonne option 6) la durée de vie des CI est trop courte 7) Les releveurs pourraient utiliser des véhicules électriques 8) Respect des citoyens et 17 municipalités qui ont voté un moratoire 9) le compteur est hyperactif 10) Dr Plante est en conflit d'intérêt. Ils réclament un moratoire, un BAPE, le maintien du vieux compteur sans frais,
70	D-0063		Stéphane Bouchard		Santé et OR	Depuis que les CI sont dans son secteur, vivre dans sa demeure est un cauchemar. Il était déjà sensible au wifi. Il <b>déplore l'insistance et le harcèlement de Capgemini</b> , malgré que les trois locataires et le propriétaires ont tous envoyé un Avis de non-consentement par courrier recommandé. Ils refusent catégoriquement. Ils citent des extraits de la Charte des droits et libertés de la personne pour refuser l'imposition de radiofréquences par HQD alors que lui-même n'a rien qui fonctionne avec le sans fil chez lui.
71	D-0064		Francine Paris et J.-Marc Gareau		OR	Ils ont envoyé l'avis de non-consentement. Ils réclament que la clé de leur clôture qui a été remise entre les mains de Capgemini sans leur consentement, leur soit remise.

	A	B	C	D	E	F
72	D-0065	D-0041	Linda Bernard	★	SANTÉ	<p>Son travail dans le milieu du sans fil et les 7 compteurs sur le mur extérieur de son condo l'ont rendu électrohypersensible : " <i>la peau me brûle et j'ai des chocs qui me traversent le corps, le coeur, palpitations, céphalées, les oreilles me font mal, j'ai des points noirs dans les yeux et il s se gorgent de sang, la mâchoire veut parfois crochir, des pertes de notion dans l'espace, étourdissement, mon corps grésille, infections chroniques aux yeux, sinus et reins lors qu'exposé au wifi. Je leur ai envoyé mon diagnostic d' hypersensible aux ondes électromagnétiques mais ils m'ont répondu que les compteurs ne sont pas dangereux et qu'ils émettent très peu. Je savais qu'ils mentaient mais que pouvais-je faire. Je n'avais pas les moyens de payer pour tous les copropriétaires et qu'en plus ils auraient installés des compteurs qui me font aussi mal. J'ai dû vendre mon condo. Je ne peux plus travailler. J'ai tout perdu ."</i></p>
73	D-0066	D-0042	Miryam Pagé		Santé et OR	<p>Elle refuse car elle croit que les compteurs sont nocifs pour la santé, qu'il y a de l'abus face à la méthode d'utilisation et que les frais sont prohibitifs. Elle a reçu sa lettre avec quelques jours de retard par rapport à la date sur la lettre de HQD. "<i>De plus, lorsque j'ai parlé à un représentant au téléphone, il est clair qu'on passe pour des illuminés et que notre opinion est méprisée comme si HQ détenait l'absolue vérité et que nous étions légèrement cinglés !</i>"</p>
74	D-0067	D-0043	Groupe Arundel-Huberdeau Refuse	➔	LETTRES	<p>"<i>Habituellement, ces derniers [propriétaires de chalets] reçoivent la facture d'électricité d'Hydro de leur chalet à leur adresse permanente. Or, la lettre de préavis annonçant l'installation prochaine des compteurs a été adressée aux adresses civiques des chalets [en hiver]. Difficile de faire valoir son droit de refus dans de telles circonstances !!! Nous avons ainsi appelé 3 bureaux de Poste Canada dans 3 villages différents pour nous faire confirmer à chaque fois cette situation. Selon les cas, entre 2 à 3 caisses de lettres retournées après parfois 1 semaine ou 2 d'attente au cas ou quelqu'un viendrait réclamer son courrier . "</i></p>
75	D-0068	D-0044	Kathya Heppell		Santé	<p>Elle est opposée aux CI et au réseau maillé. Elle souhaite l'application du principe de précaution. "<i>Je suis électrosensible. J'ai dû quitter Montréal il y a un peu plus de quatre ans pour fuir les malaises que j'éprouvais en raison de l'irradiation intense causée par les milliers d'antennes-relais, l'omniprésent réseau WiFi et la multitude de routeurs sans fil qui sont désormais la norme dans toute grande ville ."</i> Selon elle, l'électrosensibilité risque de devenir plus répandue que le diabète et l'obésité, et que la Régie doit s'en renseigner. Des milliers de médecins, de chercheurs, de scientifiques, d'ingénieurs, de militaires, d'installateurs et d'utilisateurs, bref une foule de gens sérieux, sensés et informés sonnent l'alarme depuis des années.</p>

	A	B	C	D	E	F
76	D-0069		Marie-Josée St-Denis		Santé et OR	Pour des raisons de santé, dont celle d'une dame de 86 ans qui souffre de cancer et de ma condition à moi, qui souffre d'une maladie auto-immune, le lupus, je veux donc vous signifier clairement que nous refusons l'installation d'un nouveau compteur intelligent
77	D-0070	D-0045	Céline Bélisle		Santé et OR	Ont la bi-énergie. "Nous sommes écologiques et avons toujours fait attention à l'environnement ; qui est très important pour nous et nos générations futures. Nous avons envoyé 2 lettres enregistrées pour signifier notre désaccord total concernant les C.I. et <b>les avons barricadés (n'ayons aucune autre solution pour l'instant de nous faire entendre )</b> . Cap Gemini nous a tout de même appelé la semaine passée pour nous avertir qu'ils voulaient prendre un rendez-vous avec nous pour changer notre compteur . " Elle demande le respect, le libre-choix, l'écoute des personnes touchées, et demande un moratoire pour se donner le temps que des études soient faites.
78	D-0071	D-0046	Jacques Boivin		OR	Sa municipalité a appuyé l'Assemblée nationale qui demande une révision de l'OR. Il considère l'attitude et le comportement d'HQ inacceptables. Il demande à la Ministre du MRN qu'elle demande à HQD de changer son OR afin qu'elle ne pénalise pas les gens qui choisissent de ne pas avoir de RF dans leur entourage. Malgré le fait qu'il ait signifié par écrit qu'il ne voulait pas de compteur intelligent, HQD lui a envoyé une lettre l'informant que son compteur serait changé. Ce manque de respect le répugne. <b>L'installateur de Capgemini dit ne pas avoir été avisé de son refus</b> . Tous les résidents francophones de sa rue semblent avoir reçu du releveur un document en anglais. Il considère comme un gaspillage le remplacement de compteurs encore bons. <b>Il s'engage à faire l'autorelève</b> si éventuellement il a un CNC (lorsque son compteur sera défectueux) pour éviter les coûts de relève mensuelle.
79	D-0072	D-0047	Bonnie Moffat-Lacasse		Lettre et OR et santé	Elle a reçu la lettre 7 jours avant la date limite (trois semaines après la date en haut à droite de la lettre) et ce, à une semaine du congé de la construction. La formulation de la lettre en anglais donnait l'impression que si elle appelait, c'était pour accepter le CI. Malgré sa lettre envoyée à HQD et ses 3 affiches, un installateur, qui ne voulait pas montrer son identité, est venu. Monsieur Guy Laverdière a levé le ton contre elle au téléphone, la menaçant de couper son courant si elle continuait à refuser. Elle qui était en très bonne santé et soucieuse de celle-ci est, depuis qu'elle est entourée de CI, prises d'inexplicables symptômes : "fatigue, insomnia, allergies, dry mouth, frequence of urination beyond all reason, etc. right down to and including exczema in my ears!!! ". Si elle pouvait déménager elle le ferait (car il ne fera plus bon vivre au Québec lorsqu'il y aura des compteurs RF partout).

	A	B	C	D	E	F
80	D-0073	D-0048	David Leblanc		OR	"J'ai le droit à une maison saine, sans danger et j'ai le droit à une vie privée. <b>Je constate avec colère que mes deux refus de consentement à la pose d'un compteur intelligent ou d'un compteur non-communicant sont rejetés par Hydro-Québec! De plus mes refus n'ont pas été comptabilisés "</b>
81	D-0074		Carole Bélanger	★	Santé et OR et lettre et installation	Envoie de deux avis de non-consentement, réception de la lettre de HQD 10 jours après la date sur la lettre, sourde-oreille de HQD sur les avis. " <i>J'insiste ici pour dire qu'il n'a jamais sonné ni frappé pour nous signaler sa présence et son intention de procéder au remplacement de notre compteur .</i> " Elle et son mari ont fait de l'insomnie. " <i>Nous considérons qu'Hydro-Québec, par l'entremise de son sous-traitant, a fait preuve de mauvaise foi et d'arrogance en nous intimidant et nous imposant de force sa solution de la manière la plus méprisante qui soit .</i> " Un mois après l'installation des compteurs, elle a commencé à avoir des problèmes de vision et de sommeil. La 3e lettre envoyée à M. Richard de HQD a été ignorée.
82	D-0075	D-0049	Brenda Goudreault		OR	Elle refuse toutes les générations de compteurs RF. Elle a reçu sa lettre le 10 décembre, datée du 4 décembre. Après un appel et une lettre au président de HQD, HQ lui écrit qu'elle aura un CNC. Une installateur d'HQD est venue pour le changer mais n'a pas été capable. La dame a rappelé HQD, qui lui a confirmé qu'elle était sur la liste pour un CNC et qu'elle serait facturée pour ça.
83	D-0076	D-0050	Pat Manno	★	Santé	Lorsqu'il habitait à Ville St-Laurent où les compteurs étaient installés, il avait fréquemment mal à la tête depuis leur installation. Il est maintenant à Boisbriand où ils ne sont pas installés (au 3 février) et il n'a plus mal à la tête. Il espère que ses affiches de refus seront respectés car n'acceptera pas "ce harcèlement d'un employé d'Hydro-Québec".
84	D-0077	D-0051	Mona Picard		LAD	<i>Je profite de cette ouverture de la Régie pour me faire entendre, étant donné l'inertie de nos élus et le fait que le Protecteur du citoyen soit actuellement muse lé. Arrêtons vite ce projet et soyons à l'écoute d'experts qui ne sont pas à la solde d'Hydro-Québec pour faire des choix éclairés.</i>
85	D-0078		Claude Dallaire		OR	Il désire que les vrais chiffres sortent au sujet du nombre d'avis de non-consentement.

	A	B	C	D	E	F
86	D-0079		Wassili Dudan		OR	Il a refusé par écrit et lors de la visite des installateurs. Il souhaite que le décret du gouvernement et la DDR de la Régie du 29 janvier annoncent un assouplissement des politiques unilatérales de HQ. Il espère que la mobilisation citoyenne va imposer une alternative respectueuse de chacun.
87	D-0080	D-0052	Elizabeth Dawson		Santé et OR	Elle a écrit au président de HQ. Depuis que ses voisins ont les compteurs, ses maux de tête sont passés de 5-6 par année à 2-3 par semaine. Capgemini a téléphoné pour prendre rendez-vous, ce qui démontre que HQ a ignoré sa lettre de refus, en plus d'ignorer le vote de moratoire de sa ville, Ste-Anne-de-Bellevue. Elle refuse les CNG et refuse de payer l'OR. <b>Elle se plaint directement à la Régie de l'énergie de l'installation forcée et des frais de l'OR et elle espère ne pas être ignorée par la Régie.</b>
88	D-0081		Jean-Pierre Bégin		Santé et OR	Un CNG a été installé chez lui sans qu'il ait été renseigné des dangers démontrés par de nombreuses recherches. " <i>Hydro Québec fait preuve d'intimidation afin d'entrer dans les foyers en menaçant les citoyens de frais importants s'ils n'acceptent pas le compteur. Personnellement, on m'a dit "Ils (Hydro-Québec), vont vous poursuivre et vous harceler sans cesse en vous réclamant des frais importants jusqu'à ce que vous cédiez. ... J'aimerais aussi souligner le manque complet de discernement dans l'installation des compteurs par Hydro-Québec en vous faisant remarquer que des dizaines de milliers de compteurs sont installés dans des endroits totalement inappropriés pour des émetteurs de radiofréquences. Je pense à ma maison, où le compteur est situé à moins d'un mètre de la cuisinière", ... ou 30 dans un garage au-dessus d'une chambre à coucher... "Lorsque nous en étions aux compteurs électromécaniques, cette localisation n'était pas très importante. Avec les compteurs émetteurs, elle est cruciale. Comment Hydro-Québec peut-elle l'ignorer! "</i>
89	D-0082	D-0053	Chantal Demers		LAD et OR	" <i>Je suis tout d'abord indigné de l'attitude d'Hydro dans ce dossier. Je réclame le droit en qualité d'usager-propriétaire d'Hydro-Québec de me prévaloir du principe de précaution vis-à-vis des risques potentiels pour ma santé associés au fonctionnement de ces nouveaux compteurs. "</i> Elle compare le droit de refuser un vaccin au droit de refuser d'être exposé à un effet potentiellement néfaste... les installateurs ont accepté leur refus exprimé par une affiche. Elle souhaite "que la Régie ajoute son nom à la liste de refus".
90	D-0083	D-0054	Gino Ciraulo		Santé et OR	Il est préoccupé par les effets de santé, tout comme pour les antennes relais. Il comprend mal devoir payer pour l'OR alors qu'il ne payait pas avant. Il comprend mal pourquoi les CNG doivent communiquer en permanence. Il demande à la Régie d'abolir les frais et de faire un moratoire sur les phases 2 et 3.

	A	B	C	D	E	F
91	D-0084		Marie Amoros		LAD et OR	Malgré ses 2 lettres et affiches, son compteur a été changé pour un CNG. L'affiche arrachée est restée par terre, aucun dépliant n'a été laissé. Elle réclame un moratoire sur l'installation de compteurs qui émettent des RF; un BAPE et la possibilité de garder le compteur électromécanique sans frais.
92	D-0085	D-0055	Mme Solange		OR	Elle réclame un moratoire. Elle payer l'OR mais aurait voulu conserver le compteur électromécanique et ne pas payer. Elle déplore le monopole de HQ et dit que la Régie est là pour HQ plus que pour le public.
93	D-0086		Jacqueline Burton		OR	Son compteur a été changé même si elle a écrit une lettre et a mis une affiche sur son compteur. Elle a été traitée comme une idiote par la personne au téléphone.
94	D-0087	D-0056	Louise Sévigny et Henri Lebardé		OR	Ils refusent le CNG. Ils ont envoyé trois lettres au président de HQD et à la Ministre Ouellet. Elle se sent étourdie en présence des compteurs. Elle n'en veut pas et est contre le fait de payer, ses revenus de retraite ne lui permettent pas. Il demande à la Régie de prendre une décision favorable aux citoyens, de respecter le décret et la motion à l'Assemblée nationale. Il croit que la Régie n'a pas bien évalué ce dossier. Il dit que toute personne qui prend des décisions qui ont des incidences est responsable et imputable de ses choix.
95	D-0088		Dominique Brillon	★	Santé	Cette personne en extrême santé a présenté plusieurs symptômes (Fatigue généralisée, Dépression, Céphalés, Hypertension, Tachycardie, Arythmie cardiaque, Insomnies, Et problèmes cutanés) un mois après l'installation d'un Centron de Itron en juillet 2010. Après 19 mois, elle a découvert qu'elle était électrohypersensible. Après avoir blindé son logement, ses symptômes ont disparus. Ses symptômes reviennent en présence de technologies émettrices. Même marcher dans sa cour ou son quartier est devenu difficile depuis qu'il y a des compteurs de 1er ou nouvelle génération partout. Elle imagine mal ce que ça aurait été si elle avait eu un compteur CNG (bidirectionnel) étant donné qu'elle est devenue malade avec un unidirectionnel (1er génération).
96	D-0089	D-0060	Lili Cauchon et France Dansereau		OR	Ils ont une santé déjà fragilisée. Ils voudraient pouvoir choisir sans payer les frais exigés pour l'OR. Ils sont très déçus de la façon dont ce dossier est géré. Ils attendent encore que HQD révise l'OR tel que demandé par l'Assemblée nationale. Ils se préoccupent des effets de santé et des risques d'incendies des compteurs.



	A	B	C	D	E	F
97	D-0090	D-0061	Nathalie Boudreau et Jean Arès		OR	Après avoir dit "non" à un installateur une première fois, il est revenu. Capgemini a laissé un message sur le répondeur pour que les propriétaires prennent rendez-vous. Ces gens se sentent menacés, intimidés, stressés, inquiets et non-respectés. Ils sont insatisfaits des installateurs et des frais intimidants de l'OR de HQ. Ils ne veulent pas du rayonnement des compteurs de leurs voisins non plus. Ils n'ont eu aucune réponse de HQD à leur lettre recommandée du 10 janvier 2014.
98	D-0091	D-0062	Doris Lapierre	★	Santé	Elle ignorait tout des dangers potentiels des compteurs avant leur installation chez elle. Deux jours après l'installation du CNG dans son bureau, où elle travaille quotidiennement, elle a commencé à avoir des maux de tête, alors qu'elle n'en avait jamais avant, et manquait de concentration. Sa chambre est adjacente. La nuit, elle se réveille angoissée avec des acouphènes et des maux de tête. Elle se demande combien de lettres la Régie doit-elle recevoir avant d'agir. Elle veut le retrait sans frais de son CNG.
99	D-0092	D-0057	Nathalie Leclerc		Santé et OR	Elle demande un moratoire jusqu'à ce que l'inocuité des compteurs soit démontrée. Elle ressent des malaises lorsqu'elle est exposée à un réseau Internet sans fil (insomnie, palpitations cardiaques, nausées) ou à un téléphone cellulaire (douleurs aux oreilles). Les compteurs sont pour elle une menace à sa santé. L'établissement d'une toile de radiofréquences entre voisins fait en sorte que même si elle se prévalait de l'OR, elle serait exposée à la toile du voisinage. Elle déplore le manque de transparence de HQD et du manque d'écoute des citoyens, des municipalités et de l'Assemblée nationale.
100	D-0093	D-0063	André Dejaegere		Santé et OR	Il refuse d'accepter les effets possibles des RF sur la santé et l'atteinte à la vie privée. Il est contre les tarifs exorbitants de l'OR et du fait qu'il n'empêche pas l'exposition aux compteurs du voisinage. Il appuie le moratoire.
101	D-0094	D-0064	Mme Beaulieu		HQ	Cette personne voudrait que les dirigeants d'HQ soient changés et payés moins, et se demande s'ils seraient prêts à payer si HQ est poursuivie dans 20 ans pour les dommages que les compteurs auront causé à la santé.
102	D-0095	D-0065	Mario Dufour		HQ	Il décrit les liens questionnables entre HQ et Accenture et d'autres entreprises. Pour lui les compteurs vont servir à bien plus que la relève et la facturation. Le loup est dans la bergerie, image-t-il.
103	D-0096		Lisette Moisan		OR	Elle a transcrit un message vocal laissé par Capgemini. Elle est épuisée d'avoir à se justifier encore et encore, alors que HQD et Capgemini connaissent très bien son Refus à cet égard. " <i>J'en peux plus de me faire relancer ainsi. Cette intimidation devient des plus harcelante!</i> " Ça la brime dans sa liberté personnelle!

	A	B	C	D	E	F
104	D-0097	D-0066	Christine Legault	★	Santé	Elle n'est jamais malade. Depuis l'installation du compteur, elle est malade. Elle a quitté le pays 3 semaines, ses symptômes sont partis. À son retour, ils sont revenus. Elle demande que l'on observe et valide la technologie.
105	D-0098	D-0067	Line Desmarais et Jean-Pierre Caron		OR	Ils ont refusé par écrit le nouveau compteur et l'OR. Capgemini est venue. Ils se sont fait dire que HQD viendrait aussi et qu'ils seront facturés pour un CNC. Ils demandent un moratoire sur ce projet et sur l'OR.
106	D-0099	D-0068	Lyne Vandal		OR	Un installateur s'est présenté à elle sans carte. Il lui dit qu'elle est la seule à refuser, alors que ses 12 000 voisins villégiateurs sont absents en hiver et que la plupart des 3000 résidents travaillent le jour. Il lui dit qu'à la prochaine visite il pourrait être accompagné de la police et d'un huissier.
107	D-0100	D-0069	Louis St-Jacques		OR	Il considère ce projet le plus antidémocratique qu'il ait connu au Québec. Il n'accepte pas que les décisions rendues le 5 octobre 2012 par votre Régie soient finales et sans appel. Pour lui, " <i>Les 20 journées d'audiences publiques, auxquelles participaient " tous les intervenants reconnus aux dossiers " (sic), ne suffisent pas à me convaincre puisque vous n'avez pas retenu les témoignages d'experts indépendants qui contredisaient les allégations d'Hydro-Québec sur l'innocuité des compteurs intelligents.</i> <i>Vous savez fort bien que le contentieux d'Hydro-Québec a empêché le témoignage du Dr Carpenter, une sommité en matière d'impact de champs électromagnétiques, parce que son mémoire démolissait les affirmations du Dr Michel Plante, consultant d'Hydro-Québec. On repassera pour la transparence et l'objectivité ."</i> Il considère les frais de l'OR abusifs, et tient HQD, la Régie et le Gouvernement responsables de ce "gâchi". Il aimerait que les pouvoirs publics soient là pour les consommateurs plus que pour les entreprises.
108	D-0101	D-0070	Pierrette et Serge Lusignan		OR et LAD	Ils déplorent le pouvoir et le monopole qu'a HQ et son imposition d'un compteur dont ils ne veulent pas. Suite à ses refus, elle a subi de la pression. Ils sont offusqués par l'attitude de HQ envers ses clients. Ils souhaitent pouvoir garder leur compteur électromécanique, sans frais punitif, sans menaces, intimidation et peur des représailles.
109	D-0102	D-0071	Éric St-Jacques		LAD	Malgré ses refus, Capgemini a installé un CNG. Il demande qu'on le retire pour installer un compteur électromécanique. Il demande à la Régie de ne pas autoriser les phases 2 et 3 tant que l'innocuité des compteurs n'aura pas été démontrée.

	A	B	C	D	E	F
110	D-0103	D-0072	Stéphanye Robert		LAD et OR	Elle se plaint de la pression (harcèlement/intimidation) de Capgemini. Ils sont formels, ils refusent pour des questions de santé (ils connaissent plusieurs personnes devenues malades depuis l'installation des compteurs intelligents) et des incendies possibles (ils connaissent quelqu'un à qui s'est arrivé), ils ont toujours fait l'auto-relève et ne voient pas pourquoi ils devraient payer un releveur tout à coup, et ils considèrent que les compteurs électromécaniques ayant une durée de vie plus longue, ils ne veulent pas payer pour des compteurs à courte durée de vie.
111	D-0104	D-0073	Christiane Doré	★	Santé	Elle a développé une panoplie de symptômes après l'installation de 4 compteurs sur le mur extérieur de sa voisine faisant face à son salon. Ils émettent 33,000 µW/m <sup>2</sup> à 2 mètres de ces compteurs [probablement les crêtes de puissance]. Ce résultat fait que dans son salon, on y fait une lecture de 19,000 µW/m <sup>2</sup> au niveau de sa tête... Elle témoigne " <i>des maux de tête, un engourdissement de mon visage et de l'insomnie. Ensuite, des douleurs dans les oreilles de la pression dans les yeux. Plus tard, vers le mois de mai, j'ai perdu l'appétit. Je fais maintenant des sinusites répétitives puis j'ai des palpitations, au point que j'ai l'impression que le cœur va me sortir de la poitrine.</i> "
112	D-0105		Joanne Dionne	★	Santé	Elle veut faire retirer les 3 CNG installés dans son sous-sol, sous sa chambre, à l'automne dernier. Elle ressent depuis insomnie, réveil fréquent, agitation, assèchement drastique de la bouche la nuit, problèmes digestifs accompagnés de nausées, perte d'appétit...des maux de têtes lancinants ainsi que des problèmes de vision, vue trouble, des problèmes de concentration, de la confusion et des palpitations cardiaques. " <i>Tous ces malaise affectent mon humeur, j'éprouve de plus en plus d'impatience, et nuisent à mon travail que j'effectue aussi dans ma maison.</i> " Elle dort désormais par terre dans son salon, ce qu'elle ne trouve pas normal pour une propriétaire.
113	D-0106	D-0074	Francis Émond		OR	Ils se sentent victimes des pressions d'Hydro-Québec et se sentent surveillés par Capgemini. Ils veulent que ces pressions cessent.
114	D-0107	D-0075	Cécile Lalonde St-Denis	★	Santé et OR	L'installation chez elle a été fait sans préavis et sans que les installateurs cognent à la porte pour avertir qu'ils changeaient le compteur. Peu de temps après, elle a commencé à sentir des douleurs et des gros maux de tête. Elle a déjà eu 2 cancers (elle a 82 ans) et donc elle prend soin de sa santé. Elle a appelé pour faire changer le compteur. Elle trouve aberrant de devoir payer pour conserver l'ancien compteur.
115	D-0108	D-0076	Mme Carole		OR	Elle n'en revient pas de devoir payer pour ne pas avoir de compteur à radiofréquences dans sa cuisine. Elle rappelle qu'en tant que citoyenne québécoise, elle est actionnaire de HQD. Elle n'en revient pas de devoir se battre contre nos structures pour faire respecter notre santé.

	A	B	C	D	E	F
116	D-0109	D-0077	Agathe Martin	★	Santé et OR	Malgré leur deux lettres recommandées et le mot du médecin qui déclarait qu'étant donné les conditions de santé des deux occupants, "il serait essentiel d'éviter dans ces deux cas toute exposition à des compteurs émettant des radiofréquences et autres qu'électromécanique ." Des installateurs sont venus changer leur compteur malgré cela. La dame étant absente, ils ont averti son mari Alzheimer, lequel n'avait pas la faculté de s'opposer assez rapidement et avec la force nécessaire pour les empêcher de l'installer. Précédemment, une dame du Service à la clientèle lui avait répondu "d'un ton tranchant : 'l'opinion d'un médecin n'a rien à voir avec la Loi de la Régie de l'énergie ', (qui nous a autorisé à installer ces compteurs) madame' ".
117	D-0110		Manon Billette	➔	OR	Elle a eu des problèmes avec les compteurs à son travail, à son duplex et à sa maison. Toutes les autorités se lancent la balle et semblent avoir les mains liées par HQD. <b>Travail</b> : 4 compteurs à 30 cm de ses patients qui attendent, des gens déjà autistes et avec troubles d'apprentissage. Et à 2' de son bureau. Complications à convaincre le proprio et les locataires à payer l'OR. <b>Duplex</b> : Capgemini a tellement fait pression sur son locataire qu'il a cédé. La proprio s'est plainte à trois reprises à un mois d'intervalle à Capgemini. À chaque fois, rien n'avait été noté à son dossier et elle devait raconter à nouveau son histoire. Elle a voulu leur envoyer son histoire par écrit, mais ils ont répondu qu'ils n'avaient ni courriel ni adresse postale. Elle s'est plainte à HQD, laquelle lui a répondu sur un sujet autre que sa plainte. <b>Maison</b> : elle minimise et atténue le plus possible les sources d'ondes, mais n'a aucun contrôle on/off sur le compteur. Ainsi, elle devrait payer pour trois fois l'OR pour son travail, son duplex et sa maison.
118	D-0111	D-0078	Mme Deshaies		OR et santé	Elle vit dans un immeuble où les compteurs sont groupés et où l'option de retrait ne sert à rien. En tant que citoyenne, elle ne sait plus à quelle porte frapper pour se faire entendre.

	A	B	C	D	E	F
119	D-0112	D-0079	Diane Lamarche	★	Santé	À moins de 2 mètres de son lit, il y a 12 compteurs. <i>"Dès le mois de juillet, j'ai commencé à avoir des acouphènes intermittents. En septembre mes acouphènes sont devenus continus. En novembre 2013, j'ai commencé à avoir des petits spasmes sur le corps (myoclonies), des fasciculations sur la main gauche, des fourmillements dans les pieds, les jambes et les bras, des orteils qui bougent tout seuls!. Quelquefois je ressens des petits spasmes sur le crâne et dans le cou, des paresthésies un peu partout sur le corps. Les spasmes peuvent également avoir lieu dans mon abdomen. Les symptômes les plus dérangeants sont apparus dernièrement soit endécembre 2013 : de l'arythmie (car les spasmes peuvent se produire au niveau du thorax), puis de l'insomnie chronique. Je ne pouvais dormir chez moi que quelques heures suivies de plusieurs heures d'insomnie. Le corps semble trop sollicité par tous les symptômes mentionnés et devient comme sous l'effet d'une stimulation constante. Je dois maintenant dormir avec une médication. Le pire des symptômes sont les petites secousses électriques que je ressens dans mes jambes, (exactement lorsque le physiothérapeute vous applique des TENS pour favoriser la guérison d'une</i>
120	D-0113	D-0080	Anne Claude Geoffrion		Santé et OR et lettre	Elle a envoyé deux avis de non-consentement qui n'ont pas été pris en compte. Elle n'a pas reçu la lettre de HQD du début avec le numéro de Capgemini. Ça a pris trois jours avant qu'elle ait une ligne chez HQ. Le message disait : <i>"Nous recevons actuellement un volume d'appel plus important qu'à l'habitude ce qui nous empêche de vous répondre maintenant. Nous sommes désolés des inconvénients que cela peut vous cause ."</i> Ceux-ci n'avaient pas le numéro de Capgemini pour qu'elle demande l'OR. Leur fille est malade et ses médecins lui ont dit que l'exposition aux radiofréquences pourraient sérieusement aggraver son cas. Elle demande un moratoire et l'abolition des frais punitifs. Elle espère que les témoignages seront non seulement entendus, mais pris en compte par la Régie.
121	D-0114	D-0081	Monic Robillard		Santé	Cette dame a copié le résumé et la conclusion d'une recherche intitulée : <i>"ÉTUDE UKRAINIENNE : LIEN ENTRE L'EXPOSITION À 900 MHz (COMPTEUR «INTELLIGENT » ET CELLULAIRES) ET LE CANCER - 2013 "</i> . CONCLUSION: L'exposition à très faible intensité RF-DME de GSM 900 MHz des embryons de caille en développement pendant au moins 158 heures conduit à une surproduction significative de radicaux libres / dérivés de l'oxygène et des dommages oxydatifs de l'ADN dans des cellules embryonnaires. Ces modifications oxydatives peuvent conduire à des pathologies jusqu'à la transformation oncogénique des cellules.

	A	B	C	D	E	F
122	D-0115	D-0082	Manon Chalifoux		OR	Elle a écrit son refus et a téléphoné pour le réitérer. La réponse qu'elle a reçue de HQD est pour elle de du harcèlement et de l'intimidation. Elle a été une semaine à ne pas sortir de chez elle de peur que les installateurs viennent en son absence. Elle a donc "protégé" ses compteurs et peut quitter son domicile. Elle aimerait que son Droit de refuser soit accepté.
123	D-0116		Marianne Dufour	★	Santé	<i>"Je tiens à rapporter que depuis l'installation d'un compteur électropolluant sous ma chambre il y a un mois, je ne parviens plus à un sommeil profond et je souffre de fatigue continuellement. J'ai aussi développé des maux de tête, affliction que je n'ai jamais eu auparavant."</i> Elle considère qu'elle ne devrait pas avoir à payer pour avoir un appareil sécuritaire.
124	D-0117	D-0083	Thierry Arsenault		OR	Son atelier de travail où il travaille est dans un sous-sol où sont les trois compteurs du bloc. Son logement est au rez-de-chaussé. Il est donc là en permanence. Il ne peut pas payer l'OR pour les trois compteurs. Il s'inquiète de ce qui adviendra de sa santé. Il rappelle qu'aucune étude à long terme n'a été menée sur les radiofréquences.
125	D-0118	D-0084	Jean-François Henry		Santé	Il fait partie de la majorité silencieuse qui s'inquiète de la façon dont est mené le dossier par HQD. Il aimerait qu'on se souvienne de l'épisode de la peinture au plomb et de l'amiante, combien cela a coûté aux contribuables. Il est préoccupé par le fait que HQD cache les vrais nombres de refus, préoccupé par la santé et les cas d'incendies.
126	D-0119	D-0085	Thomas Mueller		OR	L'installateur a d'abord accepté de ne pas lui installer un CNG, mais il l'a averti qu'un jour ils le changeront de toute façon. Il a trouvé l'installateur arrogant et non-professionnel, entre autres parce qu'il a déposé le nouveau compteur dans la neige.
127	D-0120	D-0086	Michel Nault		Installation et OR	Il a envoyé deux avis de non-consentement à HQ. Chaque réponse de HQ était arrogante et de plus en plus menaçante. Il demande un moratoire, le principe de précaution, le respect de la motion votée à l'Assemblée nationale, que cesse le harcèlement (par écrit, téléphone et en personne).
128	D-0121	D-0087	Constance Durocher		Installation et OR	Elle se préoccupe des effets de santé que risquent de provoquer les compteurs sur toute la population du Québec. Au sujet de l'installation, HQ passe outre la volonté de certains citoyens, use d'intimidation et de ruses. Sa voisine (Mme Breault) avait envoyé un avis de non-consentement avant de recevoir sa lettre. HQ lui a dit qu'elle devra suivre les indications lorsqu'elle recevrait la lettre annonçant le déploiement dans son secteur. Elle n'a jamais reçu cette lettre. Ils sont venus lui installer un CNG pendant son absence. Aucun de ses voisins n'a de compteur CNG. Elle souhaite que la Régie étudie sérieusement toutes les plaintes...
129	D-0122	D-0088	Geneviève Carreau		LAD	Elle refuse le CNG. Elle demande l'annulation des frais de l'option de retrait et la possibilité de conserver l'ancien compteur.

	A	B	C	D	E	F
130	D-0123	D-0089	Ginette Leclaire		OR	Elle se plaint de la façon de faire de HQ. Elle trouve leur lettre menaçante. Elle n'apprécie pas se faire imposer un compteur intelligent et que si on ne s'y conforme pas on pénalise les gens. Elle a joint une copie de la lettre qu'elle a reçue de HQD.
131	D-0124	D-0090	Janice Carter et Gilles Deslauriers		OR	Ils se sont fait dire qu'ils n'avaient pas l'option de refuser. Ils ont souvent procédé à l'auto-relève transmise par téléphone et ça a toujours bien été. Ils habitent là depuis 40 ans et leur compteur fonctionne très bien. Ils ne comprennent pas pourquoi ils devraient payer un supplément pour la relève.
132	D-0125	D-0091	André Dupuis		OR	Il avait accepté le CNG à condition que HQ installe un bouclier pour ne pas que les rayonnements pénètrent à l'intérieur de leur domicile. Ils ne l'ont pas fait. Il a donc demandé l'Option de retrait. Comme pour le tabac, il croit que le principe de précaution doit s'appliquer. Il veut être remboursé pour les frais de l'Option de retrait.
133	D-0126	D-0092	Bruno Marcheterre		OR	Les installateurs ont cogné à la maison de son propriétaire, mais pas à son logement. Ils ont coupé le courant pendant qu'il était à son ordinateur. Il aurait pu perdre toutes ses données si son ordinateur n'avait pas eu une recharge automatique. Les compteurs sont à 10 pieds de sa chambre. Il ne veut pas devenir électrosensible. Il rappelle l'alternative fibre optique. Il demande un moratoire, le droit de retrait sans frais et le maintien du compteur électromécanique.
134	D-0127	D-0093	Mme Lise		Santé et OR	Cette dame qui a un cancer de la vessie, ne veut pas empirer son cas. Elle a donc refusé à la fois par écrit ainsi que les deux fois où Capgemini a appelé pour prendre rendez-vous, en insistant. Puisqu'elle a encore refusé, Capgemini va référer son cas à Hydro-Québec.
135	D-0128	D-0094	Isabelle Vigeant	➔	Santé et OR	Elle a 6 compteurs dans sa chambre à coucher. Elle aimerait une mesure d'exception dans son cas, pour les 5 autres compteurs qui sont chez elle sans être à elle. Un des cinq est un compteur de première génération qui émet. Elle a certains symptômes, mais n'attribue pas ses symptômes uniquement à ce compteur. <i>"Hydro mentionne qu'ils iront de l'avant... la grosse machine est en marche et on se sent petit, très petit et pas respecté dans ce cas-ci. Aucune considération et on ne se met pas à notre place. C'est un appel à l'aide SVP ..."</i>

	A	B	C	D	E	F
136	D-0129		Carol Canning	★	SANTÉ	Elle a aménagé dans un logement à la mi-octobre où il y a deux compteurs. Dès la mi-novembre, elle a commencé à sentir des symptômes anormaux : " <i>Heaviness in the upper part of my head; a 'signal to sound' type of ringing in the upper part of my head; nausea; dizziness; weakness in my arms and lower legs; weakness in my lower back; weakness of my bladder; an inability to experience 'refreshing' sleep; an inability to feel 'in harmony' with my body while at home; an inability to meditate while at home; an inability to think clearly and freely while at home; a loss of a general sense of belonging to the natural 'order' to which I've always identified throughout my life ( ex: time,season, the realization of goals 'in time') ; loss of my sense of security in my home ( fundamental privacy) ; a general condition of anxiety etc. </i> ". Ses boîtes sont faites pour déménager, mais elle manque d'assurance, de stabilité et d'argent, étant donné la dégradation de sa santé. Elle transcrit la Charte de la nature des Nations Unies, laquelle n'est pas respectée par le projet des compteurs NG.
137	D-0130	D-0095	Nadia Mamouni	★	Installation et santé	Un installateur qui a refusé de s'identifier est entré dans la maison de Mme Mamouni en son absence. Seule sa nièce nouvellement arrivée au pays, qui ne connaît rien, était là. Mme Mamouni a déjà une maladie du sommeil. Elle a de plus en plus mal à la tête, a du mal à dormir et son corps est toujours fatigué. Elle pense partir ailleurs.
138	D-0131	D-0096	Sarah-Danielle Nicole-Suzeau		OR	Sa coop de 11 logements a voté à l'unanimité le refus des CNG. Ils ont écrit à HQD. Ils veulent garder les compteurs mécaniques qui ont fait leurs preuves et fonctionnent bien. Ils veulent des preuves irréfutables de l'inocuité des compteurs.
139	D-0132	D-0097	Valérie Bissonnette, Juliette Amina Lidam et Khalid Lidam	★	SANTÉ	Depuis février 2011, alors qu'elle n'avait jamais été malade, ni sa famille, elle a développé des symptômes. Étourdissements intenses pendant un mois, enflure des côtés de la tête, renflement derrière la tête, langue engourdie, palpitations cardiaques dans le salon et près de sa chambre, brûlures aux genoux. Elle n'a jamais souffert d'insomnie, mais là, elle se réveille électrisée durant la nuit, avec la vue embrouillée, les contours des yeux picotants, et les oreilles bourdonnantes. Son époux a aussi commencé à se réveiller la nuit, son psoriasis a doublé (taches comme un léopard), maux de tête et palpitations cardiaques. ETC.... affection de l'état d'esprit. Leur fille de 10 ans aussi : palpitations cardiaques, insomnie, maux de tête quotidiens, lorsqu'elle allait se coucher dans sa chambre. Le pédiatre n'a rien trouvé avec l'électrocardiogramme. Ses notes scolaire ont dégringolé. " <i>Rien n'avait changé, sauf....SAUF que j'ai découvert qu'un compteur intelligent avait été installé à l'intérieur de la maison ou nous vivions. J'avais eu connaissance que le propriétaire avait fait arranger quelque chose pour le système de chauffage de la bi-énergie le</i>



	A	B	C	D	E	F
140	D-0133	D-0098	Rose-Marie Hébert		LAD	En 2011, HQ a installé un Itron C1SR (première génération) chez elle. Cette année déjà, ils l'ont encore changé, pour un compteur nouvelle génération qui communique encore plus. Elle considère le comportement du gouvernement du Québec et de Hydro-Québec abusif voire dictatorial et demande de s'y opposer. Elle déplore qu'on prétend vouloir améliorer le système de santé alors que pareille décision multiplie les cas de maladies pris en charge par notre système de santé.
141	D-0134		Carole et Gilles Dextraze		LAD	Ils ont envoyé une lettre de refus pour trois adresses (triplex) à HQD et en copie au MRN et autres instances. Puisqu'ils ne se sentent pas écoutés (vu les réponses écrites et le service à la clientèle), ils demandent à Mme Pelletier d'exiger un respect des clients et une réduction des frais d'option. Il demande la fin du harcèlement envers ceux qui refusent les deux seules offres décrétées.
142	D-0135	D-0099	Carole Viau		LAD et installation	Elle est totalement en désaccord avec le projet LAD. En tant que propriétaire d'un duplex, ses locataires avaient envoyé des lettres de non-consentement et avait bâti des abris en bois autour des compteurs tout en laissant la lecture possible. Les installateurs de Capgemini ont défilé ces boîtes, ignoré les affiches et les lettres et ont changé les compteurs par des CNG. En tant que locataire d'un chalet dans les Laurentides, elle a perdu deux jours de travail pour s'assurer qu'ils en changeraient pas son compteur, après avoir envoyé deux lettres à HQD. Des voisins ont témoigné que leur protection bricolée autour du compteur avait été enlevée par les installateurs. Elle demande le refus des zones 2 et 3, le droit d'avoir un compteur électromécanique sans frais et susciter la demande de compteurs électromécaniques pour qu'il y ait une offre pérenne (offre/demande).
143	D-0136	D-0100	Denis Salois	★	OR et santé et installation	Il refuse les compteurs car il a d'intenses sifflements d'oreille près d'un four micro-ondes et depuis que son voisin a un compteur intelligent. Ça lui prend 2-3 heures à s'endormir avec d'intenses sifflements d'oreille. L'installateur lui a dit : " <i>Le monsieur d' Hydro [sic] nous dit : vous aurez pas le choix parce qu' Hydro-québec va venir avec la police. Donc, on lui demande pour quelle raison? Il répond : C'est pour ne pas être agressé par les gens qui nous reçoivent avec des couteaux, des bâtons baseball, un fusil ou un chien ."</i>
144	D-0137		Jean-Pierre Boivert		LAD et OR	Il liste plusieurs "Attendu que..." très documentés et rigoureux, dont une étude épidémiologique. Il demande à la Régie de d'abord décider de l'OR avant la décision des phases 2 et 3, de ne pas approuver les zones 2 et 3 avant qu'une étude indépendante n'aura pas démontré la sécurité à court et à long terme des compteurs RF. Et de revoir la décision concernant les effets non-thermiques des RF suite à une exposition prolongée.

	A	B	C	D	E	F
145	D-0138	D-0104	Nathalie Boudreau et Jean Arès		SANTÉ	Ils observent que les symptômes décrits par les témoignages déposés à la Régie sont les mêmes symptômes que la fibromyalgie. C'est peut-être la même maladie que l'électrosensibilité. Son mari en souffre. C'est reconnu dans certains pays.
146	D-0139	D-0105	Émilien Brizard	➔	OR	M. J-F. Lisée aurait dit à un groupe que le gouvernement avait demandé à la Régie d'abolir les frais de l'OR et que c'était entre les mains de la Régie. M. Brizard (propriétaire d'un immeuble de 8 logements) a envoyé une lettre de refus pour les 9 compteurs de son bloc et a rendu leur accès quasi impossible. Capgemini appelle à répétition, dit que la conversation est enregistrée, qu'ils vont forcer l'entrée, et qu'à la limite, ils vont couper l'électricité. Il dit que les compteurs intelligents pourraient être liés à Bell ou Vidéotron (fibre optique ?). Ses 9 compteurs seraient à 10 pieds de 4 chambres à coucher d'enfants de 4 locataires. Il ne veut pas payer.
147	D-0140	D-0106	Thai Truong		OR	Elle s'est fait "tordre le bras" par Mme Burque d'HQ pour faire changer son compteur. Elle a 70 ans et à faible revenu. Elle veut que HQ attende la décision de la Régie (avril 2014) avant d'accepter le compteur non-communicant. Le stress occasionné par ces appels téléphoniques a donné des nausées pendant des jours à la dame qui souffre de problèmes de rythme cardiaque. C'est inadmissible dans une société démocratique dit-elle. <i>"Toute autre manoeuvre d'Hydro Quebec (coupure de courant, panne provoquée ou autres...) qui interrompra mon système de sécurité, endommagera ma propriété, nuira à ma santé, celle de ma famille et détériorera notre vie quotidienne, violera les droits de la personne et Hydro Quebec devra en porter l'entière responsabilité."</i>
148	D-0141	D-0107	Peter Arella	★	HQ, LAD, OR	Cet ingénieur électrique avait compris, en lisant le dépliant de HQD qui indique que le compteur émet à 55 µW/m <sup>2</sup> , qu'il émettait cette impulsion une fois par deux mois pour la lecture du compteur. Il s'est senti fourvoyé par cette information. Le lendemain après l'installation des CNG sur le mur extérieur de la chambre de sa fille, celle-ci s'est dite se sentir bizarre. Le père ingénieur avait des instruments de mesure. Il a mesuré à un mètre devant les compteurs. Il a été très surpris de lire des pics de 60 000 µW/m <sup>2</sup> plusieurs fois par minute. Moins à l'intérieur, mais tout de même trop. Sa surprise était tellement grande qu'il a cru avoir mal pris sa mesure. Même fermer le "breaker" n'arrête pas les compteurs. Il critique ainsi l'information contenue dans la brochure, techniquement parlant... Il dit à la Régie d'imaginer 100 téléphones cellulaires émettre en même temps, pour une fraction de secondes, plusieurs fois par minutes, chaque minute, heure, jour, année... multiplié par 3.7 millions de compteurs, incluant dans des quartiers denses... Il dit que ce dépliant dit des demi-vérités qui ont pour but de vendre et non d'informer... Les 450\$ pour les deux compteurs de son bloc ne suffisent pas, car à quelques pas devant sa fenêtre

	A	B	C	D	E	F
149	D-0142	D-0108	Andréanne-Isabelle Poitras		LAD	Elle s'oppose au projet. Elle trouve le gouvernement irresponsable d'appuyer cette initiative. Elle rappelle le principe de précaution "En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement. (1992, Principe 15 de la Déclaration de Rio.)". Sa mère étant gravement affectée par ces compteurs, elle demande l'arrêt immédiat de ce projet et le retrait des compteurs installés.
150	D-0143	D-0109	Ghislaine Grondin		LAD et OR	Elle appuie et reprend la lettre envoyée par Jean-Pierre Boivert (D-0137).
151	D-0144	D-0110	Francine Melançon		LAD et OR	Les installateurs ont installé un CNG en son absence alors qu'elle avait écrit qu'elle voulait conserver son électromécanique, sans frais. Elle est complètement outrée qu'on ne respecte ni sa volonté ni ses droits. Elle demande de cesser le déploiement jusqu'à ce qu'il soit prouvé que les compteurs ne nuisent pas à la santé.
152	D-0145	D-0111	Catherine Martel		Santé et OR	Ils sont contre les frais de l'OR. Ils ont deux compteurs à 10 cm de leur tête de lit et la chambre de leur fils 5 ans est juste au-dessus. Elle ne croit pas en l'objectivité d'un médecin rémunéré par Hydro-Québec et croit que les conséquences pourraient être trop graves pour être prises à la légère. Elle refuse de payer pour ça et exige un moratoire.
153	D-0146		Mathieu Bourry	★	SANTÉ	Ce PH.D Électronique, Spécialité hyperfréquence a décelé des erreurs et omissions dans le rapport du CRIQ qui avait servi à caractériser les émissions des compteurs en phase 1 (R-3770-2011). Il dit que les compteurs multiples colocalisés sont très problématiques. Qu'il aurait été mieux d'exploiter des antennes en hauteur (plutôt que partout émettant tous azimuts) ou des câbles internet ou de téléphonie. " <i>Le document du CRIQ est contradictoire à ce sujet car une des mesures montrait qu'il y'a bien interférence constructive possible, puisque la densité de puissance à un point donnait une somme supérieure à la densité maximale d'un compteur multipliée par le nombre de compteurs dans son étude. On a donc des effets possibles de formation de faisceau ou points chauds formés par interférences constructives qui peuvent avoir des conséquences sur la santé à court terme, dépendamment du nombre de compteur et du temps d'exposition .Malgré cela l'étude du CRIQ a conclu à l'absence d'interférence s constructives, ce qui est physiquement un non sens ...</i> "

	A	B	C	D	E	F
154	D-0147	D-0112	Martine Léonard	★	OR et santé	En 2008, HQ a installé chez elle 2 compteurs première génération sans l'avertir. Elle avait des palpitations cardiaque depuis, sans soupçonner que ça pourrait venir des compteurs. Elle a mis en demeure HQ de les enlever lorsqu'elle a su. HQ les ont retirés. Elle n'a plus de palpitations depuis ce changement pour des non communicants. Elle considère que ses droits et libertés ont été violés sous son propre toit. Elle refuse de payer pour la lecture car la relève est incluse dans les Redevances d'abonnement, croit-elle. Elle ne voit pas pourquoi on devrait payer deux fois pour lire deux compteurs l'un à côté de l'autre. Elle trouve irresponsable plusieurs décisions...
155	D-0148	D-0114	Sylvie Cormier et Bruno Trnka		OR	Ils ont envoyé une lettre pour signifier à HQ qu'il ne voulaient pas de compteur CNG. Ils continuent à recevoir des appels de Capgemini et HQ. <i>"Nous ne devrions pas avoir à notre battre pour l'installation d'un appareil si on considère qu'il pourrait être dommageable pour notre santé."</i>
156	D-0149		Hélène Prigent	★	Santé	<i>"Depuis que nous habitons dans cette maison, mon conjoint et moi, tous les jours je ressens de l'anxiété, de la fatigue, parfois des migraines et je souffre d'insomnie de façon fréquente. Le compteur qui est installé à proximité de notre chambre émet un bourdonnement constant dans celle-ci. J'imagine que celui-ci vient des radiofréquences qu'émettent les nouveaux compteurs intelligents et sont à toute évidence nocifs pour notre santé."</i>
157	D-0150	D-0115	Fernand Picard		LAD et OR	Il s'oppose aux compteurs intelligents. <i>"Je demande donc à votre Régie d'exiger d'Hydro-Québec une plus grande transparence, un moratoire, une étude d'impact poussée sur les effets sur la santé des nouveaux compteurs et finalement l'abolition des frais punitifs pour ceux qui optent pour l'option de retrait"</i> .
158	D-0151	D-0116	Isabelle Beauregard		LAD et OR	Elle dit ne pas trouver les informations qu'elle recherche sur le site de HQ, elle n'y voit qu'un côté de la médaille. Sa fille a la sclérose en plaque, donc elle doit s'abstenir puisqu'il n'a pas été prouvé que les compteurs étaient sans effet. Elle compte sur l'impartialité de la Régie pour suspendre ce projet, réexaminer les impacts sur la santé, et éliminer les frais liés à l'option de retrait.
159	D-0152	D-0117	Myrielle Des Landes		LAD	<i>"nous ne pouvons qu'être scandalisé de tant de laxisme dans l'encadrement d'un tel déploiement de technologies. La brochure fournit lors de l'avis de changement de compteurs ne permet pas de faire un choix éclairé"</i> . Elle rappelle que la société d'état nous appartient tous. Elle croit que les coûts de santé seront bien plus importants que les économies du projet. Peu à peu, les gens qui n'étaient pas électrosensible le deviennent.
160	D-0153	D-0118	Anouk Nadeau-Farley		OR	Elle et ses co-locataires ont convenu de ne pas ouvrir la porte au technicien pour éviter le changement du compteur. Elle demande un moratoire.

	A	B	C	D	E	F
161	D-0154		Maria Acosta		Santé	Elle fait référence à deux ingénieurs et un technicien qui ont décelé des erreurs dans la recherche menée par Hydro-Québec sur les pacemakers. Ils conviennent tous que cette recherche a été montée de façon à ne pas trouver de problème.
162						
163	D-0155	D-0120	Gabriel Bluteau		OR	Dans sa lettre [de réponse à son refus], HQ ne donnent pas de numéro pour le service à la clientèle, ni de formulaire écrit pour préciser les conditions exactes de l'option de retrait, "et m'enferme dans une logique de faux choix qui n tient aucun compte de mes requêtes". Après plusieurs expressions de refus (2 avis, appels, installateur à la porte, etc.) il ne comprend pas pourquoi il devrait s'engager dans une "bras de fer" avec HQ pour faire respecter son refus. Il dit subir des menaces et de l'intimidation.
164	D-0156		Yves Bourgault		Installation	Il ressent un profond mécontentement face à HQ et Capgemini. Malgré le fait d'avoir signifié son refus, les installateurs sont revenus et ont installé le compteur. Il veut ravoir son compteur électromécanique et ce sans frais. Il a des lettres, photos et vidéos en preuve.
165	D-0157	D-0121	Philippe Normand	★	Santé	Son voisin d'en face (moins de 25 pieds) a un compteur à radiofréquences (en Mauricie). " <i>Depuis ce temps, je constate de multiples symptômes tels que des sillements dans les oreilles de manière régulière, des battements cardiaques irréguliers, des étourdissements, des périodes d'insomnie, des inquiétudes, soucis fréquents sur ma santé et les impacts. Ma conjointe manifeste également des symptômes .</i> " HQ et le service à la clientèle ne manifestent aucun intérêt pour ce que vivent les gens comme lui. Il veut que leurs droits soient reconnus et respectés. Il veut conserver son ancien compteur.
166	D-0158	D-0122	Monique Deslauriers		BAPE et OR	Elle dit que le projet des compteurs aurait dû faire l'objet d'une audience publique où des experts et la population auraient pu venir s'exprimer, comme ce fut le cas pour l'installation de lignes à haute tension dans le passé. Les compteurs exposent les Québécois dans leur domicile à des ondes pulsées.

	A	B	C	D	E	F
167	D-0159	D-0123	Christiane G. Trudel	★	Santé	Elle demande le refus des phases 2 et 3 tant que l'inocuité des compteurs n'aura pas été démontrée par des experts indépendants. Pendant ses vacances dans le sud, les 3 compteurs chez elle ont été changés, plus un routeur à proximité, plus les compteurs de ses voisins. Elle ne le savait pas. Elle a commencé à avoir des étourdissements le matin, qui persistaient. C'est là qu'elle a découvert que les compteurs avaient été changés. " <i>j'ai câblé tout ce qui était sans fil, Wifi et Bluetooth (téléphones sans fil, clavier, souris, imprimante, ordinateur, laptop, ajout de filtres Graham-Stetzer) dans mon condo, afin de minimiser les impacts. Ceci m'a occasionné de nombreux frais. Je suis travailleur autonome et mon condo est adjacent à la salle des compteurs (au total 9 compteurs), en plus d'avoir droit devant moi ces 3 routeurs que je vois de ma fenêtre de bureau. Nous sommes maintenant en mars, et j'ai toujours des étourdissements quotidiennement, en plus de légers maux de tête occasionnels et passagers (3-4 fois par semaine) qui se sont ajoutés. Quand je suis absente de mon condo parfois la fin de semaine, les étourdissements disparaissent . "</i>
168	D-0160	D-0124	Marie-Hélène Lessard et Louise Dussault-Lessard		OR	Ayant trois compteurs, ces dames n'ont pas les moyens de payer 600\$ par année pour l'OR. Sans compter la hausse des coûts de l'électricité...
169	D-0161	D-0125	Stéphanie Morissette		OR	Celui-ci dépose une plainte quant à l'insuffisance de renseignements sur la nouvelle technologie proposée. Dans sa coop, les 34 compteurs sont situés à moins de 3 mètres de certaines chambres à coucher. Elle demande des mesures d'exception pour ces cas, et plus d'information.

	A	B	C	D	E	F
170	D-0162	D-0126	Francine Poirier	★	Santé et service à la clientèle	Elle est hypersensible aux champs électromagnétiques. Elle a écrit à HQ et les a appelé, étant donné sa situation et parce que les 3 compteurs du bloc sont dans sa cuisine. <i>"J'ai parlé avec Madame Carmen Filion le 11 octobre 2013. Cette employée avait une attitude méprisante, intimidante et avait une fermeture totale lorsque j'ai voulu expliqué mon état de santé. En exemple, elle m'a dit qu'il y a bien des personnes allergiques au poisson et qu'on arrête pas d'en manger pour ça. Je n'ai pas répondu à ces commentaires (pour éviter toute méchanceté). Elle ne cherchait qu'à me prendre en défaut alors j'ai vite compris que peu importe ce que j'aurais dit cela n'aurait rien changé. Je n'ai pas à me justifier ni à passer pour une imbécile ou une menteuse."</i> Elle a été témoin du fait que des employés de HQ étaient envoyés en priorité chez les gens qui refusent pour changer leurs compteurs ! Une jeune femme monoparentale lui a témoigné que les installateurs ont installé contre son gré 4 compteurs sur le mur de sa chambre. Depuis, elle et son fils de 4 ans ont des maux de tête. Elle et d'autres personnes autour d'elle affirment ne pas avoir les moyens de payer l'OR, surtout lorsqu'il y a plusieurs compteurs. Une société démocratique
171	D-0163	D-0127	Émilie Bourassa		OR	Elle demande que l'OR soit gratuite et que des recherches soient faites sur cette nouvelle technologie.
172	D-0164	D-0128	Lucie Trudel et Marc Grandmont		Moratoire et OR	Ils demandent un moratoire en raison des doutes raisonnables qui persistent. Et demandent de la souplesse de la part de HQ avec l'OR n'engageant pas de frais supplémentaires pour le citoyen.
173	D-0165	D-0129	Stéphane Boisclair		OR	Il est en colère contre notre société d'état qui agit en dictature. Le seul fait de se faire imposer une technologie et devoir payer pour s'en soustraire l'agresse au plus haut point.
174	D-0166	D-0130	Diane Monette		LAD	Elle s'inquiète de la poursuite de ce projet. Elle n'en veut pas pour elle qui veille sur sa santé et ne le souhaite pas pour ceux dont elle a pris soin toute sa vie.
175	D-0167	D-0131	Louise Drolet et Pierre Leloup		OR	Ils demandent à HQ et à Hydro-Sherbrooke de ne pas installer des compteurs intelligents chez ceux qui n'en veulent pas. Et que la Régie prenne les décisions nécessaires pour le plus grand bénéfice de tous les Québécois.
176	D-0168	D-0132	Valérie Carreau et Mauricio Angulo		Moratoire et OR et installation	Les trois compteurs de leur triplex sont dans la chambre à coucher de leurs fils au sous-sol, à proximité de l'un d'eux. Le lit ne peut pas être déplacé. Ils minimisent l'utilisation du wifi. Ils ne peuvent non plus payer pour les 3 compteurs. C'est pourquoi ils refusent le changement des compteurs. Ils ont été témoin et ont des photos des installateurs qui font fi des affiches des résidents et qui changent le compteur par un CNG. Ils sont choqués par l'attitude de HQ. Ils réclament une OR sans frais et le retrait du marché des compteurs à radiofréquences. Et un moratoire.

	A	B	C	D	E	F
177	D-0169	D-0133	Lucie Mayer		Installateur	Elle rappelle que du 31 juillet 2007 au 7 février 2014, Caggemini Québec n'était pas enregistré au registre des entreprises du Québec. Elle demande ce que la Régie va faire de cette information. Elle cite des extraits de la Charte des Droits et élabore sur chacun d'eux par rapport au dossier LAD. Elle se demande quels effets auront les compteurs sur les abeilles et les plantes. Comme les phases 1, 2 et 3 du dossier des compteurs "intelligents" ne seront implantables qu'en contrevenant aux droits des citoyens; Je demande à la Régie de mettre un terme à cette farce imposée aux citoyens et d'ordonner à HQ de replacer dès maintenant les compteurs électromécaniques qui sont peu coûteux, fiables (voir le commentaire positif de Landis Gyr à cet effet) et sans risques pour la santé. Elle demande aussi la mise en tutelle de HQ, une pénalité à Caggemini, son paiement de taxes le cas échéant, et l'arrêt du déploiement des compteurs.
178	D-0170	D-0134	Marie-Lyse Brière	➔	OR	Au sujet d'une discussion qu'elle a avec une dame qui prend en note les options de retrait : "-Je lui parle du moratoire à Rawdon! Elle me répond que tous les moratoires n'ont AUCUN poids légal. -Je lui dis que Mme la ministre de l'Énergie a demandé expressément de trouver une solution pour ne pas pénaliser les clients qui veulent un NON-communicant! Elle répond que c'est une suggestion et non une loi. -Je lui dis que la Régie de l'Énergie analyse la phase 2 du projet et demande nos commentaires et nos expériences Elle me répond que « L'HYDRO A SES PROPRES LOIS! »" Malgré son maigre 750\$ de revenu par mois, elle a accepté de payer l'OR car elle est convaincue que les non-communicants sont moins dommageables que les CNG.
179	D-0171	D-0136	Daniel Aubé		Santé et OR	Il rappelle que le Code de sécurité 6 calcule une exposition sur 6 minutes pour vérifier si les radiofréquences ont un effet thermique. Mais les ondes [des compteurs] ne causent pas d'effets thermiques. "Santé Canada fait silence sur les effets à long terme..." dit-il. Il ne veut pas de CNC (car il croit qu'ils émettent aussi des RF), ne veut pas payer et veut continuer à faire son auto-relève. Il demande un moratoire sur la phase 1 et le refus des phases 2 et 3.
180	D-0172	D-0137	Pierrette Lévesque			Elle demande à la Régie de revoir sa décision, de respecter la demande de moratoire des villes et municipalités et de permettre l'autorelève par Internet ou par téléphone.





	A	B	C	D	E	F
181	D-0173	D-0138	Marie Tranquille	★	Santé, déménagement	Cinq compteurs ont été installés sur le mur extérieur de son salon à Ste-Adèle. <i>"Deux semaines après la pose, cela a débuté par des petits étourdissements ici et là, ensuite de plus en plus fréquents, les nausées ce sont mis de la partie, évidemment perte d'appétit, palpitation cardiaque, maux de tête jusqu'à ne plus devenir fonctionnel pendant une semaine, couchée au lit, car les vertigessont trop intenses ."</i> Puisqu'elle travaille de la maison, elle y est en permanence. Son médecin lui a prescrit un médicament en attendant qu'elle déménage, car elle ne peut pas changer les 4 autres compteurs ! Elle est électrosensible et en a déjà demandé assez à ses voisins sans leur demander en plus de payer l'Option de retrait. Elle trouve que cette lutte, c'est David contre Goliath.
182	D-0174	D-0139	Jean Ouimet	★	Santé	Il avait déjà des acouphènes, mais ils ont augmenté depuis l'installation du CNG à 1 mètre de son lit. Il aimerait que le gouvernement se préoccupe des effets de santé de ces compteurs. Il est claire pour lui que tous les frais liés à l'OR ont pour but de faire accepter le compteur intelligent.
183	D-0175	D-0140	Catherine Rixhon		LAD	Elle dit que se renseigner sur le sujet des compteurs n'est pas une mince affaire. Maintenant qu'elle connaît les risques, elle refusera l'entrée des installateurs chez elle.
184	D-0176	D-0141	M. Louis		Information	<i>"Quand j'ai questionné l'impact de ce nouveau compteur sur sur le corps humain, à une distance de 6 à 24 pouces, on m'a répondu très bêtement que si je ne le prenais pas maintenant, j'aurais des problèmes, car je devrai transmettre les données moi-même ou payer très cher pour une installation tardive. On n'a pas répondu à ma question, on a essayé de m'intimider... avec succès, je n'avais pas les connaissances pour valider monobjection, ni l'énergie de me battre seule contre hydro-Q. Pourquoi utiliser l'intimidation, si c'est tellement sécuritaire???"</i>
185	D-0177	D-0142	Cécile Comtois		LAD	Elle n'en veut clairement pas.
186	D-0178	D-0143	Jean-Patrick Miskjian		LAD et OR	Le remplacement des compteurs encore bons et l'imposition de pénalités pour l'OR sont pour lui un non-sens...et il élabore. Il est clair pour lui que la manière d'agir de HQ est digne d'une société en situation de monopole en méprisant ses clients...il élabore. Troisièmement, il considère que la VITALITÉ de notre peuple est en cause étant donné ses effets possible sur la santé... et il élabore.
187	D-0179	D-0144	Viorica Miron	★	Santé et OR	Elle est diabétique et sa chambre se situe au-dessus d'une chambre électrique où sont situés 21 compteurs. C'est un veil immeuble en bois. Depuis l'installation des compteurs le 10 octobre 2013, elle souffre de maux de tête, et d'étourdissements. Elle veut savoir s'il y a moyen de les faire enlever sans payer les frais exorbitants.

	A	B	C	D	E	F
188	D-0180	D-0145	Anne Lucas		OR	Leurs compteurs venaient tout juste d'être changés à cause de rénovations. Lorsqu'elle a reçu la lettre de HQ, elle a écrit pour dire qu'elle ne voulait pas le compteur intelligent, quitte à payer. Ils sont tout de même venus poser un CNG. Elle a appelé en furie. Ils sont revenus poser des CNC.
189	D-0181	D-0146	Lyne Vandal		OR et santé	Elle a posé des questions au kiosque de HQ à St-Sauveur. Les réponses du jeune homme étaient très insatisfaisantes et loin de la réalité. Elle a vu les deux compteurs (CNG et CNC) et ne pouvait les distinguer (ils se ressemblent). Elle a confirmé son refus à HQ, a barricadé son compteur. Plusieurs personnes autour d'elle vivent des malaises de santé : hypertension, acouphène, hallucinations, maux de tête. Elle veut attendre la fin du déploiement avant de considérer autre chose. Elle demande s'il y a des zones blanches au Québec.
190	D-0182	D-0147	Sylvie Therrien		OR et santé	Son compteur est à 18 pouces de sa tête au lit. Celui de son voisin non loin. S'il avait été ailleurs, elle l'aurait accepté. Elle trouve l'OR injuste car tout augmente sauf ses revenus, et que seuls les riches peuvent se permettre de payer l'OR.
191	D-0183	D-0148	Josée Cournoyer		OR	Elle avait signifié son refus à Capgemini, lequel a noté une demande d'informations à son dossier. Donc, ils ont installé le CNG. Elle a rappelé pour leur dire qu'elle ne voulait pas le CNG, mais qu'elle ne voulait pas payer non plus. Ils sont venus changer son CNG par un CNC et lui ont facturé les frais.
192	D-0184	D-0149	K. Bigeard		Facture	<i>"Mon versement mensuel a subitement augmenté de 70%, sur la base de 9 mois d'estimé et 3 mois de lecture réelle, sans préavis ou explication. Je ne sais si c'est intelligent, mais c'est frustrant !!!!!!!!!!!!!!! "</i>
193	D-0185	D-0150	Maren Reinhold et Benoit Le Bigot		LAD et OR	Ils s'opposent au projet pour différentes raisons (vie privée, santé). Ils désirent conserver leur compteur électromécanique sans frais additionnel.
194	D-0186	D-0151	Maria Acosta		LAD et OR	Elle essaie de comprendre les Conditions de services qui sont si compliqués à comprendre qu'elles sont mal interprétées. Elle pose des questions aussi sur les droits de HQ à faire certaines choses.
195	D-0187	D-0152	Jacques Ecuyer		LAD et OR	Il est déménagé à Ste-Agathe-des-Monts pour s'éloigner de la pollution et de l'électrosmog. Il a donc refusé avec insistance que les installateurs changent son compteur. Il refuse les CNG et refuse de payer les frais.
196	D-0188	D-0154	Joanne Lulic	★	Santé et OR	Ils sont épuisés par le harcèlement de Capgemini qui leur offre tout, mais à condition de payer. Depuis que les compteurs sont installés dans leur rue, ils ont plus mal à la tête. Ils peinent à imaginer ce que ce serait s'il y en avait un chez eux. Les frais de l'OR sont un non sens pour eux.

	A	B	C	D	E	F
197	D-0189	D-0155	Maria Acosta	★	Santé	Elle témoigne des sensibilités d'elle, de sa fille et de son fils au wifi. La tête de lit de sa brue est face aux compteurs extérieurs, ce qui pourrait expliquer la fatigue de son fils et de sa copine. Elle rappelle que ces maux de santé sont des pertes de temps car les gens consultent leurs médecins, perdent du temps de travail, etc... Sa fille exposée à plusieurs compteurs non-loin a plusieurs symptômes et voudrait sortir de son corps. Elle raconte tout ce qu'il leur est arrivé depuis l'arrivée des compteurs et routeurs dans les Laurentides. Leur électrosensibilité est mise à l'épreuve. Partout où ils vont ils sont exposés. Ils ont 25 compteurs autour d'eux dans un rayon de 75 mètres. Etc... 4 pages. <i>"Avant de prendre votre décision, mettez votre chapeau de mère, de fille, de sœur, demandez-vous si vous êtes prêtes à parier sur leur tête"</i> .
198	D-0190	D-0156	Louise Ranger et Raymond Dupras		Installation et OR	Ils sont insatisfaits et l'ont fait savoir à leur député, à Martine Ouellet, à Pauline Marois et à Réjean Hébert. Pour des raisons de santé, ils refusent le CNG et refusent de payer l'OR. Malgré le fait qu'il a été opéré au cœur, qu'il a des problèmes cardiaque et qu'il est médicamenté, les installateurs lui ont dit qu'il n'avait pas le droit de refuser. Les installateurs les ont intimidés par leur attitude et leurs commentaires. Les gens se sont fait traiter d'illégaux, etc.
199	D-0191	D-0157	Véronique St-Onge	★	Santé et OR	Depuis qu'elle est déménagée dans cette maison où le compteur bi-énergie émet des radiofréquences, elle est devenue électrosensible. Elle précise qu'il émet en permanence pour une seule relève aux deux mois. Hydro-Québec l'a informé [injustement] qu'elle pourra demander l'Option de retrait bientôt, [ce qui pourtant n'est pas possible avec le système bi-énergie]. Elle demande de pouvoir se prévaloir de l'OR dès maintenant, gratuitement et que les phases 2 et 3 du Projet soient refusés.
200	D-0192	D-0158	Louis Horvath		OR	Il déplore le dénie de ses droits. Il dit que HQ se sert de la Régie pour éviter de se plier à la loi. Il se sentait violé après chaque échange avec HQ, car intimidé. Malgré son refus, HQ a envoyé Capgemini chez lui, sans succès. Capgemini l'a appelé à trois reprises pour le convaincre. Il s'est fait dire par HQ que ce serait à lui de prouver à HQ que les compteurs intelligents sont problématiques.
201	D-0193	D-0159	Manuelle Landry-Cuerier			Vide.

	A	B	C	D	E	F
202	D-0194	D-0160	Brenda Gaudreault		OR et santé	Un routeur a été installé à 200 pieds de sa demeure. Elle craint pour la santé de ses enfants et de sa famille. Elle demande qu'en attendant que des études indépendantes soient faites, que le principe de précaution soit respecté, et que les droits et libertés de la personne permettent le droit de refus. Elle rappelle que <i>"En vertu des articles 1, 2, – 92 et 93 de la Loi sur la santé publique du Québec, nous vous informons que les autorités ainsi que votre médecin traitant ont le devoir d'aviser officiellement le directeur de la santé publique de votre territoire est en danger. Lors de vos prochaines visites médicales, exigez de votre médecin qu'il agisse en conformité de la loi comme il se doit."</i> et elle reproduit les articles de cette Loi.
203	D-0195	D-0161	Eldja Boumaour	★	Santé	C'est lorsqu'un ami est venu passer 2 nuits et a eu des acouphènes qu'ils ont découvert que deux compteurs intelligents étaient installés, à leur insu et à celle du propriétaire. Et ce à Waterville en Estrie. Elle ne veut pas attendre de développer des symptômes. Elle demande que HQ les retire, mais elle n'a pas les moyens de payer. Sinon, elle pense déménager, mais elle se dit qu'aucun locataire avertis ne louera ce logement.
204	D-0196	D-0162	Chantal et Armand Giguère		Installation	Un installateur est venu installer un CNG malgré les lettres et nombreuses affiches exprimant leur refus. L'installateur a saccagé une haie pour ce faire.
205	D-0197	D-0163	Annie Vanden Abeele et Éric Dubé		Installation et OR	Ils se disent victimes de harcèlement de la part de Capgemini qui les a appelé 3 fois pour prendre rendez-vous. Après trois lettres à la Régie, et l'insistance, à chaque appel, pour que Capgemini "enlève leur nom de la liste", ils espèrent ne plus recevoir d'appel et garder leur compteur électromécanique.
206	D-0198	D-0164	Louise Bonhomme		LAD	Si les compteurs étaient "sains" plutôt que "intelligents", ils auraient plus de succès dit-elle. Elle demande l'aide de la Régie pour stopper la lancée de HQ. Elle se demande où va notre démocratie, avec une société d'état qui ne se soucie pas de ses clients et qui impose son choix. Elle craint également qu'on ouvre la porte à Big Brother par ces compteurs.
207	D-0199	D-0165	Suzanne Boily		LAD et santé	Suite à quelques ATTENDU QUE, elle demande que la nouvelle offre d'OR soit connue avant la décision des phases 2 et 3, que la Régie n'approuve pas la suite du déploiement et qu'il y ait une révision de la décision sur les effets non-thermiques d'une exposition à long terme des compteurs RF.
208	D-0200		Pierre Croteau			Il semble s'inquiéter de la surfacturation et des effets de santé.

	A	B	C	D	E	F
209	D-0201	D-0166	Louise Beaulieu		OR et santé. Déménagement	Elle tient à parler de la frustration qu'elle a vécu lors de l'installation. S'ils avaient reçu la lettre, ils n'ont pas eu conscience qu'ils devaient avertir leur refus. Plusieurs personnes de cette habitation à condos (12 condos/12 compteurs) n'ont pas vu passer la lettre non plus. Cette dame étant électrosensible, ils sont déménagés. Le manque de démocratie dans ce dossier l'a presque rendue malade. Si elle paye l'OR, il y aura quand même 11 autres compteurs. Elle constate que la santé n'est pas la priorité du gouvernement. Ils pensent changer de province une fois leur condo vendu.
210	D-0202		Claire Duquette et Louis St-Pierre		OR	Leurs refus ne sont pas entendus. Capgemini continue de vouloir prendre rendez-vous. Ils trouvent la lettre reçue de HQ "troublante et menaçante". Ils joignent la lettre en annexe.
211	D-0203	D-0167	Louise Miller et Serge Boileau		Installateur et OR	Leur méfiance a pris naissance lorsqu'ils ont vu la lettre d'HQ qui pénalisait les gens qui optaient pour un compteur non-communicant. " <i>De plus, il n'y avait aucun numéro de téléphone ou s'adresser si nous avions des questions. Nulle part dans cette lettre nous disait - on quoi faire en cas de refus, où téléphoner, sinon, devions - nous envoyer une lettre enregistrée, il n'y avait aucun formulaire.</i> " Ils ne comprennent pas comment ils peuvent se faire imposer une technologie aussi controversée. Après 20 min. de discussion avec l'installateur de Capgemini, ils ont accepté de payer les frais de l'OR. Mais l'installateur n'a pas avisé le bureau des rendez-vous, lesquels ont commencé à appeler pour les convaincre d'accepter le CNG. Ils ont décidé de barricader leur compteur et d'envoyer "avec plaisir" le carton d'auto-relève aux deux mois.
212	D-0204	D-0168	Sophie Baribeau et Philippe Normand		Santé	Idem que la lettre D-0157.
213	D-0205	D-0169	Maria Acosta		LAD	Elle énumère les rencontres citoyennes tenues dans les Laurentides et le nombre de participants à chaque endroit (entre 35 et 120 personnes). Elle d'autres activités citoyennes menées là, qui démontrent l'intérêt local pour cette question. Le nombre d'heures de bénévolat etc... démontre la volonté de refuser des citoyens.
214						

	A	B	C	D	E	F
215	D-0206		Mme Louise		OR	Malgré leur lettre recommandée à HQ, leur non-consentement n'est pas pris en compte. Ils ont barré la porte de leur clôture. Ils se sentent assiégés. Ils considèrent les appels à répétition comme du harcèlement de HQ et Capgemini. Ils considèrent les frais de l'OR comme une intimidation. Elle dit que toutes les personnes qu'elle connaît qui ont le nouveau compteur ont vu leur facture augmenter de 20% pour la même consommation. Le compteur est à 2 m de sa chambre. Elle ne comprend pas la décision de la Régie et le silence du gouvernement.
216	D-0207		Gilles Monette		Vie privée	Il cite et réfère à un article qui parle d'un nouveau rapport final sur l'invasion de la vie privée par les compteurs intelligents.
217	D-0208		Éric Dubé		LAD	Il informe la Régie qu'il a fait une demande d'accès à l'information pour obtenir l'appel d'offre que HQD a contracté avec Landis&Gyr, "bien avant de l'approbation par la Régie d'aller de l'avant..."
218	D-0209		Agathe Martin			Idem que D-0109 avec les annexes en plus.
219	D-0210		Jean-Gabriel Suzeau		OR	Il croit que HQ fait affront à la démocratie en ne tenant pas compte des moratoires votés par certaines municipalités et par l'appel de l'Assemblée nationale à déposer une offre d'option de retrait non punitive. Il a deux amis qui ne répondent pas à la porte et qui raccrochent le téléphone lorsque Capgemini appelle. C'est de la résistance passive. Ces gens n'ont pas écrit de lettre ni affiché de refus. Il aime et veut conserver les compteurs électromécaniques. Il déplore qu'on déploie sans que la communauté scientifique soumette une preuve irréfutable de l'inocuité des compteurs. <i>"Je vous prie, chers représentants de la Régie de l'énergie, de m'aider à croire que vous êtes réellement à l'écoute de la population et que vous la représentez vraiment"</i> .
220	D-0211		Ghyslain Côté		OR	Il habite un immeuble où il y a 132 compteurs. Malgré l'envoi d'une mise en demeure, HQ a changé son compteur et les gestionnaires de l'immeuble ont plié devant HQ. Il va continuer à se battre pour faire changer son compteur.

	A	B	C	D	E	F
221	D-0212		Louise Toupin			<p>Leur compteur est à 3 mètre de leur lit, à l'intérieur de leur chambre. Ils veulent appliquer le principe de précaution, sans avoir à payer. Ils ont envoyé une 1ere lettre à HQ. HQ a répondu que pour confirmer leur adhésion à l'Option de retrait, il fallait appeler sinon HQ comprend que vous prenez finalement le CNG. Puis une seconde lettre, précisant que leur compteur est lié à une ligne téléphonique et donc qu'aucun besoin de payer pour qu'un releveur vienne à la maison. Leur voisine avait refusé, mais Capgemini a changé son compteur. Lorsqu'elle l'a su, elle a insisté "non sans frayeur" pour qu'il remette l'ancien. Des photos de cet échange ont été prises. Ils s' <i>"opposent vivement à de tels inqualifiables procédés de la part d'une société d'État"</i>.</p>